

SOMMAIRE

Avant propos : Obama nouveau prophète ?	Raymond Césaire	2
Réflexions sur le temps passé et présent		3
La Somalie et la lutte contre la piraterie maritime.....	Alain Deschamps Serge Jacquemond et Thierry Duchesne	
L'outre-mer au cœur des problèmes de la République : Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte, Etats généraux :...	Raymond Césaire, Guy Maillard, Jean Chevance Michel Levallois, Georges Bailey	
Guinée Bissao : un malaise post colonial ?.....	Eric Lem	
De quelques incongruités du vocabulaire géo-politique.....	Philippe David	
Trêve de polémique	Jean Pruvost	
La croisière noire	Christian Lambert	
Lu dans la presse, les revues et les blogs		21
Valeurs actuelles : " le piège des lois mémorielles ".....	Martine Cuttier	
De l'antarctique à l'Océan indien, la France se réorganise. Les abandonnés de Clipperton - Les Antillais entre attachement et émancipation - Passeports comoriens -Al-Qaïda du Maghreb au Sahara. Développement et civilisations - La République au défi de la Guadeloupe (Louis-Auguste Joint) L'Afrique littéraire : 50 ans d'écriture.		24
Vu à la télé		
Complément d'enquête sur les DOM.....	Serge Jacquemond	25
Vu au cinéma		
Le quarantième anniversaire du FESPACO de Ouagadougou. Welcome de Philippe Lioret avec Vincent Lindon.		26
Lu chez le libraire		
Pierre Messmer, une conscience française Romain Mazonod (Nicolas Chaudun) Histoire de l'Afrique des origines à nos jours. Bernard Lugan (Ellipses) Le roi de Kahel - Tierno Monémbo - Prix Renaudot 2008 (Seuil) Jeune diplomate au Siam -1894-1900- Lettres de mon grand-père de Philippe Marchat (Muller)		28
Colloques, rencontres et expositions		
IFRI Débat sur le rapport parlementaire " la politique de la France en Afrique " Musée du Quai Branly " Le siècle du Jazz " Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq de l'Isle-Adam : Binger explorateur.		29
Institutions et associations amies - Académie des Sciences d'Outre-Mer, CADE, ARRI, Institut du Pacifique, I&M, AMAROM		31
Vie de l'association : AROM et la CDC		31
Carnet d'AROM : in memoriam : Henri Leroux - Jean Clauzel - Xavier de Christen		

AVANT - PROPOS



Obama, nouveau prophète ?

Face à la série de catastrophes qui a affecté le monde au cours des derniers mois, cataclysmes naturels, guerres insensées, incendies, débauche économique et financière, une seule bonne nouvelle peut nous consoler, l'arrivée d'un nouveau Président des Etats-Unis qui a été saluée comme celle d'un nouveau messie. Jamais, depuis un demi-siècle, un événement politique, somme toute mineur, n'aura pris, grâce à la couverture médiatique qui l'accompagnait, une dimension aussi planétaire.

Le triomphe a été tel qu'il était raisonnable de penser qu'il serait passager. Pourtant le discours devant le Congrès et les déclarations ultérieures, notamment dans le domaine international, en ont prolongé l'effet. L'élection du Président OBAMA offre aux Etats-Unis et au monde entier, compte tenu de la capacité d'entraînement de ce grand pays, une chance exceptionnelle. D'ailleurs, les plus grands ne s'y sont pas trompés en saluant cette élection comme l'arrivée d'une ère nouvelle.

Pourquoi être aussi enthousiaste ? D'abord parce que, après déballage souvent attristant de nos problèmes hexagonaux, il est bon d'entendre quelqu'un qui prenne de la hauteur et analyse aussi lucidement la situation internationale. Ensuite, parce que le nouvel hôte de la Maison blanche assume sans barguigner, le lourd héritage du pire régime qu'aient connu les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale, quitte à le mettre en cause plus tard. Enfin, même s'il s'est engagé à maintenir une ligne ferme dans les conflits où son pays se trouve encore abusivement engagé, il a tenu un langage de paix et marqué son souci de dialoguer avec tous et sur tous les problèmes, ouverture inhabituelle pour un dirigeant américain.

Pour les responsables politiques français, qui au nom d'une soit-disant rupture s'étaient imprudemment avancés dans leur soutien à l'équipe Bush et même s'ils ont pu se rattrapper avec la présidence de l'Europe et la réunion du G20, il est temps d'en revenir aux fondamentaux de notre politique étrangère : notre présence sur tous les océans, même si elle se trouve périodiquement contestée, la jeunesse de notre population, le dynamisme et l'inventivité de nombreux secteurs de notre économie qui, avec la richesse de notre culture et de notre langue sont autant d'atouts dont nous devons profiter pour sortir de la crise.

Au lieu de céder à notre propension à nous mêler de tout au nom d'une morale que nous croyons universelle, nous devons, dans le concert mondial où notre voix reste forte, prendre le parti de calmer le jeu un partout où nous le pouvons. Nous devons nous montrer plus ouverts et plus solidaires et éviter de jouer constamment les censeurs à l'égard de nos amis les plus proches comme les plus éloignés qui sont part de notre histoire et de notre rayonnement

Martin Wolf, éditorialiste du Financial Times écrivait récemment que " seul le président américain possède le leadership (suffisant) pour fixer les principes du redressement de l'économie mondiale ". Sans doute est-il également le seul à pouvoir forcer la solution de problèmes jusqu'ici insolubles comme ceux du Moyen Orient. Mais, au-delà de ce constat, il reste que l'état d'esprit de la nouvelle administration américaine peut également offrir à la France, sans qu'elle ait à renier son engagement européen, des perspectives d'action diplomatique plus vastes, répondant mieux à sa tradition d'indépendance et à la diversité de ses intérêts dans le monde.

Raymond Césaire

La Somalie et la lutte contre la piraterie maritime

Alain Deschamps

Je n'ai passé que quatre mois en Somalie lorsque, en 1993, les Américains, à la tête d'une coalition de quelque 30.000 hommes, dont 2.500 Français de la brigade Oryx, s'efforçaient d'y " restaurer l'espoir " en mettant fin aux féroces combats entre " seigneurs de la guerre " locaux qui firent un nombre incalculable (et qu'on ne s'est guère préoccupé de calculer) de victimes dans la population civile. Les Américains perdirent, avec 16 soldats, tout espoir de restauration et se rembarquèrent sans la fanfare qui avait salué leur arrivée. Les autres coalisés suivirent. J'avais gardé de cette aventure et des indomptables et insupportables somalis un souvenir assez vif pour consacrer à leurs tribulations un article qu'AROM a publié dans son numéro de Juin 2007 mais leurs tribulations n'ont pas de fin. Elles me donnent l'occasion de ce nouvel article.

La fin d'une guerre :

Au printemps de 2006 les miliciens des " tribunaux islamiques " expulsent de Mogadiscio le gouvernement des "seigneurs de la guerre " qui se replie à Baidoa proche de la frontière avec l'Ethiopie. En décembre avec la connivence et l'appui des Américains, qui redoutaient un développement du terrorisme musulman dans une zone jugée stratégique, les Ethiopiens, chrétiens, voisins et ennemis quasi héréditaires des somalis mobilisent une armée de 30.000 hommes richement dotée en avions, chars et hélicoptères. Ses missions sont d'appuyer le gouvernement et le chef de l'état somali, le faible président Ahmed Abdallah Youssouf et d'éradiquer les fondamentalistes fanatiques des " tribunaux islamiques " qui contrôlaient une bonne moitié du pays et se rapprochaient de la frontière avec l'Ethiopie, menaçant de la franchir. L'armée éthiopienne parvint sans trop de peine à les repousser, avança jusqu'à Mogadiscio et s'y établit, mais se heurta aussitôt à une guérilla urbaine et, partout ailleurs, à une résistance opiniâtre. A Addis Abeba les citoyens exigèrent le retour au pays de leurs soldats dont plusieurs centaines avaient été tués dans cette mauvaise et coûteuse (300 millions de dollars) aventure. L'Ethiopie les retira à la fin de 2008. Ainsi s'acheva une guerre dont, dans mon précédent article j'avais prétendu " qu'elle n'avait pas de fin ".

Les somalis n'en avaient pour autant, guère de motifs de pavoiser. La guerre en aurait tué une dizaine de milliers, provoqué le déplacement de 700.000 autres, aggravé une famine récurrente. Les transferts financiers à leurs familles restées au pays des quelque deux millions de somalis de l'étranger et dont le montant se chiffrait entre 500 millions et un milliard de dollars chaque année, permettaient de faire bouillir les marmites des plus chanceux. Mais plus de la moitié des 650.000 kilomètres carrés de la

République de Somalie est quasi désertique et ce qui restait des terres cultivables avait été dévasté par la guerre là où elle avait sévi.

" Notre avenir est sur l'eau "

La mer offrait à ses riverains une meilleure chance de survie. De Kismayo au Sud, à Zeila au nord, le long de cette " corne de l'Afrique " aboutissant au cap Gardafui, la côte forme un long triangle de plus de 3 000 kilomètres de long où s'incrument quelques ports de pêche, les prises de poissons, notamment du thon, étant de l'ordre de 30 000 tonnes par an.

Mais, de même que sur terre, depuis la chute, en 1991, du dictateur Siyad Barre, les brigands proliféraient, sur mer il n'y a plus de pêcheurie sans pirates...

C'était un problème si inquiétant qu'à plusieurs reprises mes interlocuteurs, quand j'étais en Somalie m'avaient demandé si nos navires de guerre basés à Djibouti ne pourraient contribuer à les en débarrasser. J'envoyais cette requête aux services pari-

siens compétents et n'en reçus pas de réponse. Je n'en fus pas trop surpris mais en vins à le regretter car il apparaît maintenant que la surpêche étrangère aux dépens des pêcheurs somalis contribua à les engager dans la piraterie. Celle-ci est aussi vieille que la navigation. Sur la côte africaine elle semble remonter à la plus Haute Antiquité puisque, dans le Périple de la mer Erythrée, rédigé entre 70 et 150 de notre ère par un auteur inconnu, il est écrit que "les azaniens sont coutumiers de la piraterie". On peut voir dans ces azaniens grands et noirs installés dans la " corne de l'Afrique " les précurseurs de nos somalis qui n'y parvinrent que bien des siècles plus tard.

La piraterie ne peut naître et se développer qu'en l'absence d'un pouvoir capable de l'éradiquer.

Aux XVIIème et XVIIIème siècles, des pirates européens qui se disaient " gentilshommes de fortune ", sévirent dans l'Océan indien. Les plus fameux furent les Anglais Avery et Kid, les Français La Buse et Misson. Mon propos n'est pas de les citer tous ni de raconter leurs forfaits sanctionnés le plus souvent par la pendaison. Je préfère conseiller à ceux qui voudraient en savoir plus la lecture des ouvrages (1) que mon père (ancien élève de l'ENFOM de la promo 1924) y consacra pour occuper sa retraite.

Au XIXème siècle, celui de l'expansion coloniale, Français, Italiens et Anglais éliminèrent la piraterie dans l'Océan Indien. Elle réapparut quand, au milieu du XXème, ils passèrent la main à leurs anciens colonisés.

En Somalie, depuis 1991 l'anarchie sévissait. Des gouvernements dépourvus de pouvoir se succédaient et on n'excluait pas que certains de leurs membres n'aient été les complices des forbans.



Embarcation de pirates en 2005 et... 2009



REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

Jeune Afrique, hebdomadaire sérieux et bien informé fait état dans son numéro de fin novembre 2008, des propos d'un pirate arrêté, selon lequel près d'un tiers des profits des pirates irait dans les poches des ministres.

Ce mouchard fait observer, non sans arrières-pensées, que le chef de l'Etat, le président Ahmed Abdallah Youssouf appartient au clan Darod Midjertein, celui des pirates. Ceux-ci entretiennent, en outre, des liens étroits avec les milices armées des Tribunaux islamiques, le seul vrai pouvoir du pays, qui leur apporte leur caution morale en échange d'une contrepartie financière. Ajoutons que leurs complicités dans de nombreux pays voisins leur permettent d'être bien informés des déplacements de leurs futures cibles.

Méthode.

Les pirates sont assez puissamment armés pour résister assez longtemps à des navires de guerre et permettre que leurs bateaux rapides, puissent s'échapper.

Leur tactique est parfaitement au point. Tout dépend de la vitesse d'exécution. Entre l'abordage et la capture du navire cible il ne se passe généralement pas plus d'un quart d'heure. D'un gros bateau de pêche d'apparence plutôt inoffensive, surgissent des vedettes rapides qui pouvant filer à 50 noeuds abordent la proie et s'en emparent avant que l'équipage ait eu le temps d'appeler à l'aide. Les assaillants montent à bord, s'emparent du butin convoité qui sera acheminé vers leurs bases du Puntland en Somalie à Eyl, Holyo ou Haradere, puis acheminé plus à l'intérieur des terres, du côté de

Galcaio où leurs adversaires n'oseront sans doute pas aller les chercher. Quant aux rançons elles transitent par des comptes bancaires du grand centre financier de Dubai, dans les Emirats Arabes Unis. La piraterie somalie, fort payante, contribue à l'enrichissement et à l'équipement des villages mentionnés quelques lignes plus haut. Les somalis tiennent les pirates pour des héros, mais toutefois déplorent qu'ils s'en prennent même aux navires qui acheminent en Somalie, les vivres du Programme Alimentaire Mondial. Ce sont là des proies bien faciles. En novembre 2007 la France prit l'initiative de les faire escorter par ses

avions. En février 2008 le Danemark a pris le relais et les Pays-Bas ont promis de suivre.

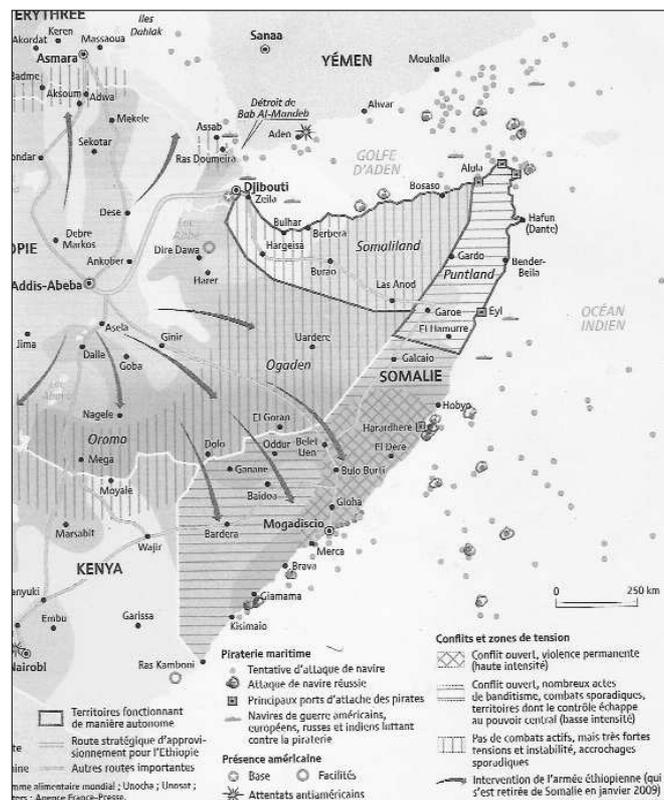
Bilan.

Mais l'audace croissante des pirates a fini par inquiéter les compagnies et les pays dont 16 000 navires transitent chaque année par le golfe d'Aden.

Les autorités maritimes internationales avaient constaté 67 " incidents " en 2005, (année où l'attaque du paquebot britannique Seabourne Spirit sera repoussée par l'équipage à coups de canon), 23 en 2006, 32 en 2007 Mais entre le 1er janvier et le 19 novembre 2008 pas moins de 94 navires sont attaqués dont 38 seront capturés, 37 restant aux mains des pirates avec 250 membres de leurs équipages dans l'attente du versement des rançons.

En avril le voilier de luxe français Ponant sera pris à l'abordage avec les 30 membres de son équipage de naviga-

teurs " friqués ". La marine française le fait suivre et, fidèle au grand principe des marins selon lequel "trop fort n'a jamais manqué" mobilise les grands moyens : Cinq navires, des avions et hélicoptères, les commandos marine et le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, le très performant GIGN. Ce déploiement de forces contraindra les ravisseurs à accepter une négociation aboutissant à un protocole d'échange des otages contre quelques valises, sans doute très bien remplies. Mais quand les pirates débarquent sur la plage, l'intervention surprise de nos commandos les contraindra à abandonner leur butin et leurs armes Six



La Somalie et les pirates

d'entre eux seront arrêtés et au moins un autre tué. Le numéro de janvier de la Baille, le somptueux périodique des anciens élèves de l'Ecole Navale consacre plusieurs pages à cette aventure, relayé par plusieurs journaux non spécialisés.

Moins chanceux, le même mois un thonier senneur espagnol le Playa de Bakio sera attaqué à 250 milles des côtes et ses 26 membres d'équipage retenus en otage. En septembre un navire ukrainien le Faina transportant des armes et, notamment 33 chars de combat est capturé. Mais le navire sera encerclé par la marine américaine dans l'attente de l'arrivée d'un navire russe qui récupérera le

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

matériel. Un nouveau voilier de luxe, le Carré d'As sera pris d'assaut le même mois. En novembre un thonier chinois est capturé et l'équipage détenu en otage. Le même mois le Sirius Star un super tanker saoudien portant pavillon libérien transportant 2 millions de barils de pétrole est détourné à 450 milles nautiques de la côte du Kenya. Les pirates réclament une rançon de 3 millions de dollars qui sera payée. Le piratage d'un supertanker en pleine charge est le plus facile et le plus rémunérateur car le poids de sa cargaison ralentit sa vitesse et alourdit le navire, le rendant plus bas sur l'eau, facilitant ainsi l'abordage.

Encouragés par ce fructueux exploit les pirates s'emparent en janvier 2009 d'un autre supertanker, le norvégien Cassiopé Star et de ses 25 hommes d'équipage réclamant une rançon record de 350 millions de dollars au titre " du remboursement intégral des actifs nocifs que nous avons chez notre ami Madoff " aurait déclaré le porte-parole des pirates, eux-même piratés par des banquiers malhonnêtes

La Riposte

Même sans incidents mais par crainte de ceux-ci, la navigation le long de la côte orientale d'Afrique le coût des assurances et des équipages est devenu quasi prohibitif. Il fallait réagir Les premiers furent les Américains. Le 18 mars 2006 , dans le cadre de l'opération Enduring Freedom (Liberté Immuable) le croiseur Cape St George et le destroyer Gonzales interceptent trois navires pirates qui ouvrent le feu mais sont aussitôt détruits En octobre 2007 le destroyer Porter ouvre le feu contre des pirates qui avaient capturé un navire de transport.

L'Europe réagit enfin. En novembre 2008 une opération Atalante contre les pirates est décidée. Elle devrait réunir 7 ou 8 navires, un avion, des hélicoptères, un millier d'hommes et durer un an, sa pleine capacité opérationnelle n'étant pas envisagée avant la printemps prochain Y participeront l'Allemagne, la France, la Grèce, les Pays Bas, la Grande Bretagne, l'Espagne et la Suede. Chacun de ces Etats fournira une frégate à laquelle s'ajoutent des apports logistiques ou en personnels divers (un avion de patrouille et divers moyens de sa base de Djibouti pour la France).

Le commandement de l'opération reviendra à un contre amiral britannique, celui de la force sera assuré par rotation entre officiers de chacune des nations représentées, le premier sera grec.

(1) ouvrages de H.Deschamps publiés : en 1949 " Les pirates à Madagascar aux XVIIème et XVIIIème siècles " dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, et en 1952 " Pirates et flibustiers " un " Que Sais je ? ".

(2) " Au pays du perpétuel chaos " (Jeune Afrique).

Le début de l'opération a été fixé au 8 décembre 2008 mais nécessite encore une laborieuse préparation.

Une première difficulté a été levée puisque le gouvernement de transition Somali a autorisé les navires de guerre étrangers à intervenir " au cas par cas " dans les eaux somaliennes. Cette autorisation d'un gouvernement sans guère d'autorité était nécessaire en application de la résolution 1816 du 2 juin 2008 du Conseil de sécurité des Nations Unies n'autorisant que " les navires militaires des Etats agréés par le gouvernement somalien à pourchasser les pirates dans les eaux territoriales somaliennes et à recourir à tous les moyens nécessaires pour lutter contre la piraterie et le vol à main armée en mer ".

" L'invincible armada " d'Atalante la " chasseresse résolue " de la mythologie aura-t-elle raison des pirates ? Il faut l'espérer (2).■



Cheikh Charif Cheikh Ahmed.

Depuis la préparation de cet article par Alain Deschamps, la situation politique a une fois de plus changé en Somalie. A la suite du retrait des troupes éthiopiennes, de la démission de M Abdullahi Yussuf (réfugié au Yemen) et d'une série de tractations intervenues notamment à Djibouti, le charismatique Cheikh Charif Cheikh Ahmed, (43 ans) ex porte parole de l'Union des Tribunaux islamiques, (qui avait contrôlé la Somalie de juin à décembre 2006) a été à nouveau désigné pour former un gouvernement d'Union Nationale. Un Premier ministre du clan opposé M Omar Abdirashid Sharmake a été désigné et a constitué le 20 février un gouvernement de 35 membres. Mais dès le 26 mars, le Ministre de l'Intérieur a échappé à un attentat qui en dit long sur le degré d'insécurité du pays que les populations cherchent à fuir pour des camps de réfugiés.

Actuellement une force de l'Union africaine (AMI-SOM) de 3.400 hommes se trouve dans le pays. Mal équipée et sous-payée, elle reste la cible privilégiée du Chabab, milice radicale islamiste : 11 morts et 15 blessés burundais en février et plusieurs fonctionnaires du Programme alimentaire mondial (PAM) pris en otage dans le Puntland en mars. L'AMISOM vient de voir son mandat prolongé pour trois mois, mais le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine souhaiterait que soit reprise par les Nations Unies une force qu'elle n'est plus en mesure de prendre en charge La France qui comme le rappelait Alain Deschamps au début de son texte, avait participé aux opérations internationales qui ont tenté de pacifier la Somalie au début de la guerre civile a fermé sa représentation à Mogadiscio en juin 1993. L'ambassade à Nairobi est aujourd'hui compétente pour la Somalie.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

L'action de l'état en mer

Le Commissaire Duchesne, chef de bureau de l'action de l'état en mer au ministère de la marine a prononcé une conférence à ARRI le 10/02/09 sur la lutte contre le trafic de drogue particulièrement dans l'Océan Atlantique.

Les modes opératoires étant pratiquement les mêmes dans les opérations menées contre le piratage au large de la Somalie, le commissaire a bien voulu répondre aux questions complémentaires que lui ont posées...

Alain Deschamps et Serge Jacquemond

" Le Monde " a fait état des difficultés rencontrées par la Marine Nationale dans ses luttes contre les pirates du fait des complexités des règles internationales du droit de la mer. Qu'en est-il exactement ?

La règle générale de l'ONU rappelée en 1982, est la liberté de la circulation en haute mer. Toutefois les Zones Economiques Exclusives (les ZEE) dont la France détient la plus grande superficie (11,5 millions de km² après les Etats-Unis 11,8 millions de km² pour les EU, limitent le droit universel qui interdit l'arraisonnement d'un navire dont le pavillon est différent de celui de " l'arraisonneur ".

Toutefois la Convention Internationale de Montego-Bay de 1982 a autorisé l'intervention dans 3 cas précis : le piratage, le trafic d'esclaves, l'émission de radios clandestines. Puis, deux conventions ont étendu les possibilités d'intervention, celle de Vienne de 1988 contre le transport illicite des stupéfiants, et celle de Palerme de 2000 avec ses deux protocoles, d'une part contre la traite et d'autre part contre le trafic illicite des migrants.

Les autorités navales peuvent dans ces cas procéder à des inspections à bord des bâtiments suspects, après l'accord des autorités de leur pavillon. Encore faudrait-il que les états qui couvrent les pavillons de complaisance, Kiribati par exemple, assurent pleinement en plus de leurs droits, leurs devoirs de puissance navale.

On doit rappeler qu'en haute mer tout navire a le droit d'être armé (y compris de canons). Ainsi voit-on depuis peu, dans la zone du golfe d'Aden des pêcheurs yéménites armer leurs boutres pour se protéger des piratages possibles de leurs " frères " ex-pêcheurs somaliens.

Les actes de piraterie en droit sont considérés comme des crimes ; si ces actes sont prouvés (ce qui est difficile), les forces de police navales sont habilitées à intervenir selon une procédure très codifiée : tirs d'avertissement, puis tirs de semonce, puis, in fine, " tirs d'arrêt ". Dans la marine nationale française, ces derniers tirs doivent être autorisés par le Président de la République lui-même (ou par délégation...)

Quels sont les dispositifs internationaux de lutte contre le piratage au large de la Somalie ?

La France distingue 2 zones sur lesquelles elle entretient en permanence 3 bâtiments de guerre :

1°) La zone de la Somalie et du golfe d'Aden qui dépend du préfet maritime de Brest,

2°) La zone de l'Océan Indien qui dépend du préfet de La

Réunion.

L'état-major de la marine française basée à Djibouti, n'intervient pas dans les opérations internationales menées dans la première zone. (Ainsi, la frégate affectée sur la zone dépend de l'opération Atalante). Par ailleurs, l'amiral, opérationnel à la mer dans la zone de La Réunion est embarqué sur le transport "La Marne ".

Les forces internationales qui interviennent pour la protection de la navigation sont les suivantes :

Opération Atalante : organisée au niveau de l'Europe sous le commandement britannique (siège à Northwood -

banlieue de Londres) elle dispose de 5 bâtiments : un par nation concernée : France (actuellement le " Floréal " qui a remplacé "le " Nivose "), Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Grèce (dont le bâtiment dirige les opérations sur zone).

Opération Initiative : organisée par les seuls Etats-Unis sous le terme " Task Forc 151 " - 5 bâtiments américains, plus 1 danois et 1 turc.

Opérations individuelles : menées par diverses marines qui se coordonnent avec Atalante ou TF 151 selon des procédures ad hoc. La plupart des grandes marines veulent actuellement être présentes : Russie avec 2 bâtiments , Inde 1, Indonésie 1, Chine 1, Corée, Japon, Malaisie, etc...

Quels sont les résultats de cette " Police de la mer " ?

En ce qui les concerne, les actions des forces navales françaises ont été depuis l'an dernier des plus efficaces : 57 interpellations sur une centaine réalisées au total en 2008. Les prisonniers faits au cours des opérations menées par la marine, l'aviation et les commandos sur le " Ponant " et sur le " Carré d'As ", dont la presse a beaucoup parlé, sont inculpés par la justice française en attendant leur jugement.

Par ailleurs un accord est en cours de finalisation avec le Kenya, au terme duquel ce pays sera habilité à juger les pirates arrêtés, notamment les responsables du détournement du navire ukrainien sous pavillon israélien qui transportait 33 chars d'assaut russe... Les millions de dollars de la rançon exigée auraient été parachutés pour récupérer le navire !...

La difficulté risque de venir désormais du déplacement de la piraterie vers la haute mer et des zones immenses comme celle d'archipel des Seychelles où la pêche et le tourisme sont très actifs mais la république des Seychelles est vulnérable. D'où l'importance, en plus de Djibouti, de notre présence dans l'Océan Indien.■



Opération Atalante

L'Outre-mer au cœur des problèmes de la République

Comme cela s'est produit périodiquement au cours de l'histoire, l'Outre-mer s'est retrouvé en février et mars 2009 au cœur des problèmes de la République. Cette irruption dans l'actualité s'est faite en forme moins dramatique que l'assaut de la grotte d'Ouvéa, il y a déjà plus de vingt ans, mais avec une couverture médiatique très large qui a rappelé celle qui avait accompagné les violences des banlieues de novembre 2005 auxquelles certains ont pensé.

AROM, dont plusieurs adhérents ont occupé des fonctions de préfets ou d'ambassadeurs dans les régions concernées, a souvent évoqué ponctuellement la réforme constitutionnelle, les arrangements institutionnels, les résultats électoraux, le service militaire adapté ainsi que les opérations de développement, qui touchent ces départements, territoires, communautés ou pays qui ont toujours nourri les débats du législateur.

La désignation d'un Préfet d'origine martiniquaise, Richard Samuel, comme Délégué général et l'annonce d'Etats généraux de l'Outre-mer prévus en juillet prochain offrent un moment propice pour reprendre l'ensemble du dossier. En effet, à la différence de ce qui a été fait trop souvent dans le passé où l'on a réformé au coup par coup, en fonction de circonstances ou d'intérêts locaux (qui ne disparaîtront pas), le souci a été manifesté de remettre à plat l'ensemble d'un système dont les contradictions et les injustices sont de plus en plus manifestes et difficiles à accepter.

AROM apporte ci-dessous une première pierre à cette réflexion.

Raymond Césaire

Bref rappel en guise d'introduction.

L'assimilation, seule conception coloniale (ou presque) de la République, nous a amenés, au cours de l'histoire, à catégoriser nos relations avec les différentes parties de notre Empire colonial, l'ambition ou l'illusion étant d'en faire des pays à notre image. Le sentiment de supériorité qu'inspirait ce choix n'a presque jamais été contesté par les contempteurs les plus virulents de notre colonisation. Seuls Lyautey, le père de Foucauld et, plus tard, Senghor avec la négritude, ont prôné la préservation ou l'avènement des cultures des pays où ils étaient nés ou avaient vécu. Le cas de Césaire est symptomatique puisqu'il fut davantage soucieux de justice sociale que de culture africaine dont la traite l'avait, il est vrai, frustré.

Nous nous retrouvons donc, cinquante ans après les indépendances des pays africains et malgache, dans une situation quasi impossible à gérer où les pays qui sont restés de par leur statut, les plus proches de nous ou ceux qui aspirent à le devenir (Mayotte) nous posent beaucoup plus de problèmes que ceux qui sont devenus indépendants. D'où la réaction d'un certain nombre de compatriotes qui estimerait très souhaitable que la République se sépare de ces départements, territoires ou pays ou du moins relâche ses liens avec des sujets dans leur esprit si peu " reconnaissants "... d'autant que les guerres, qui faisaient autrefois le ciment de la Nation, tendent également et heureusement à disparaître.

Avant de voir comment se présentent les Etats généraux de la République sur l'outre-mer nous donnons la parole à quelques anciens Préfets, membres d'Arom pour voir comment ont été perçus les événements des derniers mois. ■

La Guadeloupe dans la tourmente

Guy Maillard

L'interminable crise sociale qu'a subie la Guadeloupe pendant deux mois, est d'un type que connaît bien ce département. Il y a quelques dizaines d'années, les troubles naissaient à l'occasion de l'ouverture de la campagne sucrière, à propos du prix payé à la tonne de canne livrée aux usines par les planteurs et à propos des salaires payés à leur

main-d'œuvre par les Usiniers. Ce type de trouble a maintenant disparu avec la fermeture progressive des usines victimes de la mévente du sucre sur le marché mondial. Aujourd'hui les mêmes méthodes revendicatives s'appliquent à une économie très différente animée par le tourisme ou le secteur commercial, sans parler du secteur du

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

secteur du B.T.P. , et les résultats se révèlent ruineux pour toute l'économie.

Les thèmes développés par LKP portent aussi sur la cherté excessive des produits importés par la grande distribution à laquelle on adresse les mêmes critiques faites jadis aux Usiniers, tous qualifiés d'un terme à fort retentissement affectif, les " Békés ", responsables de toutes les injustices infligées au peuple.

Sans doute, ne faut-il pas prendre à la légère les plaintes d'une population frappée par un taux de chômage considérable, avec un coût de la vie qui subit de toute évidence l'impact d'une crise économique mondiale insupportable.

Pour autant, il ne faudrait pas aggraver ce malaise social en détruisant les bases économiques qui permettront demain un nouvel essort moins déséquilibré.

Par exemple, on peut espérer un meilleur développement des ressources traditionnelles de l'agriculture et de la pêche. Tous les efforts faits dans ce domaine ont été souvent décevants, parce que les producteurs laissés à eux-mêmes n'ont pas reçu l'aide que pourrait leur apporter le grand commerce qui tient les réseaux de distribution et les relations internationales. Ce grand commerce, si " honni " aujourd'hui, trouverait là un rôle économique et social de premier plan en aidant la production à se moderniser au bénéfice du marché local et de l'exportation.

Le grand commerce devrait être appelé à réfléchir sur ce que signifie le " développement soutenable ", notamment en limitant la diffusion de produits sans utilité sociale réelle et en participant à la valorisation des déchets.

Le tourisme restera l'activité économique productive de ressources et d'emplois.

Les troubles de ces derniers mois vont avoir dans ce secteur, des effets très préjudiciables, qu'il va falloir

réparer en s'intéressant davantage à la qualité de l'accueil dans un département qui ne paraît pas conscient de ses insuffisances en ce domaine.

Il y a donc un vaste champ à reconnaître, pour donner un essor nouveau à une économie insulaire qui ne doit pas compter exclusivement sur les subsides d'une métropole, sans contre-partie réelle d'un monde économique qui en profite largement.

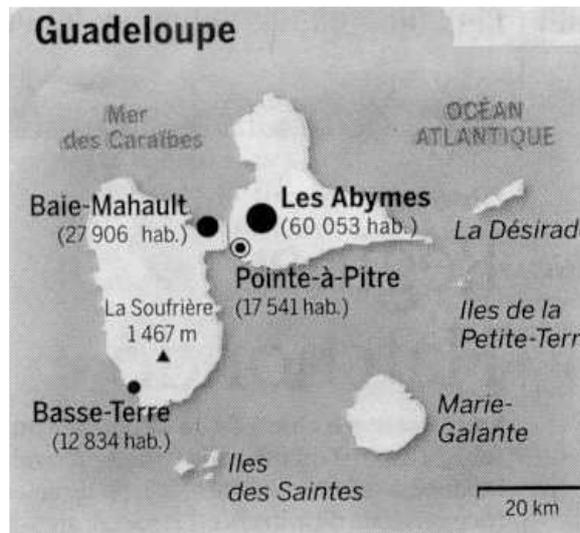
Il reste à réfléchir sur l'amélioration de la " gouvernance " des autorités publiques, sujet abordé récemment par le Président de la République, dans le cadre annoncé par lui des " Etats généraux " de l'outre-mer. Ce qui semble ouvrir la voie à une réflexion sur l'avenir statutaire des DOM, sans oublier toutefois que ce sujet a déjà fait l'objet d'un référendum le 7 décembre 2002 :

A la question posée " Faut-il ériger les DOM en collectivités nouvelles, avec une assemblée unique remplaçant le Conseil Général et le Conseil

Régional", la réponse de la Guadeloupe a été " Non " à 75%. Ainsi les Guadeloupéens ont-ils voulu, semble-t-il, préserver les avantages liés à la départementalisation, en gardant le statut de droit commun.

Le problème statutaire est assurément très complexe et ce ne devrait pas être l'objet premier et exclusif des Etats généraux dont il est question.

D'abord, il faudra débattre des réponses de fond à apporter aux problèmes posés par le conflit social, dans une atmosphère apaisée où chacun aura son mot à dire, le but étant d'exprimer le vouloir vivre ensemble d'une population capable d'affronter avec confiance les nombreux problèmes que posent l'insularité et le retard dans le développement de ce territoire. ■



La Martinique en 2009

Jean Chevance

La crise est là, pour la Martinique aussi. Mais il existe un immense potentiel en sa population et sa jeunesse.

Des réformes sont nécessaires :

- . Revoir les échanges qui s'apparentent encore à l'ancien " commerce ". Se détacher d'une dépendance quasi-exclusive d'avec la métropole. Développer les relations avec les îles voisines, spécialement la Dominique et Ste Lucie, toute la Caraïbe, et les Amériques.
- . Abandonner les cultures d'exportation subventionnées

vers la seule France et tendre à une meilleure auto-suffisance. Y répartir, au départ, les crédits, pour lancer ces cultures.

. Maintenir les exploitations à forte valeur ajoutée (rhum, etc...).

. Mettre un terme au monopole des pétroliers.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

. Ouvrir la concurrence dans les transports aérien et maritime, actuel facteur de grand isolement.

. Assurer le contrôle des prix en faisant apparaître les composantes, non seulement le coût du transport mais aussi les taxes, y compris l'octroi de mer, ressource des collectivités.

Des initiatives sont possibles :

. Exploiter à grande échelle les sources d'énergie durable. Créer deux centres, au moins, de formation à ces métiers.

. Initier une zone franche

. Créer un institut de kinésithérapie et d'aide à la personne

. Développer l'Ecole de médecine, en liaison, là aussi,

avec la Guadeloupe, et ouverte sur la Caraïbe. . .

. Offrir des bourses à l'étranger.

. Etendre le service militaire adapté

. Attribuer des bourses aux USA pour des études dans les secteurs ouverts.

. Créer un service de coopération en direction des pays émergents, destiné aux jeunes des DOM.

. Aller plus avant dans la prise de responsabilité, en créant une assemblée unique, aux pouvoirs élargis, ou en décentralisant davantage.

Je crois en une Martinique tournée vers l'avenir. ■



La Réunion

Michel Levallois

La Réunion a suivi avec un temps de retard, mais elle l'a finalement rejoint, le mouvement de protestation contre la "profitaison" qui a paralysé pendant plusieurs semaines, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Rien que de très compréhensible, car dotée des mêmes institutions politiques et administratives, et vivant aussi d'une économie très dépendante des transferts publics, elle souffre des mêmes maux, et en particulier d'un taux de chômage des jeunes record, supérieur même à celui de la Guadeloupe. La Réunion sera donc concernée par les États généraux de l'Outre-mer que le Président de la République a annoncés.

Il n'est pas question ici de rédiger un cahier de doléances à la place des Réunionnais. En revanche, relisant ce que j'avais écrit en octobre 1985 pour un colloque du CHEAM sur "la Réunion dans l'Océan Indien", à partir d'un séjour de 30 mois comme préfet, il m'a semblé que les grandes questions que j'avais identifiées à l'époque comme se posant aussi bien à l'État qu'aux élus de l'île, étaient toujours d'actualité : éloignement géographique de la Métropole, inexistance d'un marché local, insuffisance des emplois, formation professionnelle des jeunes, inégalités des revenus.

Début de citation

Première réflexion

La distance, l'éloignement par rapport à la métropole, la mobilité des hommes et des marchandises sont un vrai problème. Est-il sérieux de revendiquer la continuité territoriale comme cela se pratique en Corse au nom de l'égalité des Français devant la loi ? Il faut gérer l'éloignement de la Réunion, mais il

faut certainement le gérer de façon sélective en favorisant le déplacement de certaines personnes, jeunes en formation par exemple, l'importation de certains matériaux, mais pas en abaissant uniformément le coût des voyages pour tous et celui des frets pour n'importe quoi.

Deuxième réflexion

Un développement économique, un développement créateur d'emploi ne pourra se faire que si le marché réunionnais peut être préservé des concurrences insupportables en provenance de la métropole, de la C.E.E. ou des pays A.C.P. Le marché que constitue la Réunion est un des plus intéressants de l'Océan Indien, compte tenu du haut niveau de vie global de la population, généré par les transferts de la métropole. Il ne doit pas être satisfait par les seules importations, mais par les productions locales. Il faut que les Réunionnais confortent ce marché en cessant de considérer les produits locaux comme moins valorisants que les produits importés.

Troisième réflexion

La création d'emplois sur place et dans tous les secteurs devient une priorité absolue. Des possibilités d'emploi existent dans l'agriculture et l'élevage, le tourisme, la pêche, le secteur des métiers, dans l'industrie, en particulier dans l'agro-alimentaire.

Les entreprises françaises très attachées aux marchés que représentent pour elles les Départements et Territoires d'Outre-mer ne se rendent pas assez compte que pour conserver ces marchés elles ne doivent plus se contenter d'exporter vers eux, mais qu'elles doivent y implanter des unités de production, de montage ou de conditionnement.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

Quant au secteur des métiers qui a souffert du modèle de développement de ces dernières années, modèle qui a privilégié les services, le commerce et l'industrie, il est très créateur d'emplois.

En 1984, 500 emplois ont été créés dans ce secteur, et des potentialités existent dans toutes les communes et dans tous les secteurs d'activité.

Quatrième réflexion :

Cette action ne portera ses fruits que si les jeunes reçoivent une formation qui les prépare à tenir ces emplois. Un effort considérable a été fait ces dernières années. Un chiffre seulement : en 1981 la Chambre de Métiers formait 125 apprentis, elle en forme aujourd'hui 1700, et elle en formera 2500 bientôt. Les options dans les lycées d'enseignement professionnel, les stages de formation en métropole, doivent se multiplier. Il faut aussi envisager une meilleure prise en compte des réalités culturelles et linguistiques des jeunes en formation, plus fortement handicapés qu'en métropole, par l'échec scolaire, l'analphabétisme et l'illettrisme.

Cinquième réflexion :

Enfin, et ce sera mon dernier point, le problème des revenus et inégalités devra faire l'objet de réflexions approfondies et de réformes de fond. Héritage d'une société coloniale, d'une départementalisation incomplète, la Réunion juxtapose des revenus très élevés et des ressources qui assurent tout juste les coûts de l'homme. Ces inégalités qui se répercutent dans le logement, la réussite scolaire, l'intégration sociale, la vie politique, constituent aujourd'hui, sans doute, l'obstacle le plus grave au développement. La fonction publique et le commerce sont devenus les moteurs de la vie économique et ils définissent les critères de la réussite sociale. Tant que certains traitements seront majorés de 53 % par rapport à ce qu'ils sont en Métropole alors que le SMIC restera minoré de 25 %, le développement ne sera qu'un thème de discours incantatoires.

Il faut, sans doute, tout à la fois, étendre et améliorer encore certaines prestations ou prises en charge sociales, mais, en même temps, remettre de l'ordre dans un système des rémunérations publiques et privées qui est dépassé, puisque les conditions de vie, et même le coût de la vie, se sont beaucoup rapprochés de ce qu'ils sont en

métropole. Ainsi les flux financiers provenant des transferts publics de la métropole auront un effet multiplicateur beaucoup plus grand et seront créateurs d'emplois.

Pour conclure, je reprendrai ce que l'évêque de La Réunion écrivait dans son éditorial de l'Eglise à La Réunion de septembre 1985 : " ou bien le système actuel fonctionne de telle manière qu'il puisse créer au mieux du travail et distribuer des richesses, ou bien il aura à fonctionner autrement, ou bien il faut changer de système" car, écrivait-il un peu plus loin " avant les revendications pour le niveau de vie, l'essentiel c'est la vie elle-même "... La départementalisation a été la réponse dont La Réunion avait besoin pour liquider son statut de colonie, entrer dans le monde moderne et se retrouver sans complexe

avec les autres citoyens de la République. " Ce fut la décolonisation par l'assimilation ", comme l'a dit M le Sénateur Albert Ramassamy. Aujourd'hui, par la régionalisation, par le développement, il faut que les Réunionnais réussissent à définir, à construire eux-mêmes leur avenir pour ne jamais avoir à choisir entre la Réunion et la France, pour que la France reste présente dans l'océan Indien. Fin de citation.

Des progrès ont sans doute été faits depuis que ces

lignes ont été écrites. Il faudra donc se demander s'ils sont suffisants, s'ils ont répondu aux attentes et s'il est possible d'en faire d'autres. En fait, il faudra se demander si le système institutionnel et économique fondé sur la décentralisation, la reconnaissance de l'identité culturelle et l'insertion régionale qui était celui de l'époque a bien fonctionné. N'a-t-il pas été perverti ? Ne doit-il pas être profondément réformé ? En écrivant cela, je pense à la loi d'exonération fiscale des investissements outre-mer, au régime de retraite majoré des agents de l'État qui s'installent outre-mer, à la nécessité de certaines préférences et protections pour des productions et des emplois locaux, à la réforme de la fiscalité

Les États Généraux de l'Outre-mer n'échapperont pas à ces questions. ■



Mayotte nouveau département français

L'annonce était attendue, Mayotte vient d'être proclamée cent unième Département français dans l'allégresse locale (plus de 95 % des voix) et la perplexité de la communauté internationale. Il faut dire que depuis le 25 août 1972, date à laquelle le Comité spécial de décolonisation de l'ONU inscrivait l'archipel des Comores à son ordre du jour, bien des épisodes se sont déroulés.

Le 15 juin 1973, la France et les Comores signaient des accords relatifs à l'accession à l'indépendance de l'archipel. En 1974, était organisé en vertu de ces accords un référendum sur l'indépendance. Le référendum concernait les Comores dans leur ensemble, mais Mayotte ayant été, seule parmi les îles de l'archipel, à s'être prononcée à une large majorité pour le maintien du lien avec la France, le gouvernement français de l'époque décida de séparer Mayotte du reste des Comores et de la conserver sous souveraineté française.

Depuis, l'Union des Comores revendique évidemment Mayotte, et l'Union africaine considère ce territoire comme occupé par une puissance étrangère.

Un second référendum eut lieu en 1976 qui, bien que décrié par la communauté internationale, en particulier par l'Assemblée générale des Nations-Unies, confirma le choix de Mayotte de rester sous domination française.

En fait deux interprétations s'opposaient sur la fameuse déclaration de 1960 d'octroi de l'indépendance aux "peuples coloniaux" : celle donnant la priorité à la préservation de l'intégrité territoriale des Etats, et celle,

soutenue par la France, de l'autodétermination.

A partir de 1995, la question de Mayotte n'a plus été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, signe que, à la demande ou sous la pression de la France la communauté internationale, ne souhaitait pas envenimer les choses.

La loi du 11 juillet 2001 relative à Mayotte a prévu l'application progressive du droit commun français à Mayotte, dans la perspective de son évolution vers le statut de département d'outre-mer. La loi organique du 21 février 2007 a réécrit ce statut, en prolongeant la logique de la loi de 2001. Enfin, depuis le 1er janvier 2008, hormis quelques matières (fiscalité, urbanisme, droit social...) le régime législatif de Mayotte est devenu celui du droit commun applicable aux DOM.

À l'issue du renouvellement du Conseil Général en mars 2008, les conseillers généraux de Mayotte ont adopté une résolution (à l'unanimité) invitant le gouvernement français à transformer la collectivité en DOM. Le nouveau statut de département qui vient d'être approuvé le 29 mars pourrait entrer en vigueur en 2011.

L'État français est représenté par un préfet. En matière d'éducation nationale, Mayotte constitue un vice-rectorat. Les habitants de Mayotte sont représentés à l'Assemblée nationale par un député, depuis juin 2007 Abdoulatifou Aly (Force de l'Alternance du MDM, affilié au MoDem) ainsi qu'au Sénat par deux sénateurs : Soibahaddine Ibrahim (UMP) et Adrien Giraud (UDF).■



Le G T H N

Georges Bailey

D'arrière ce sigle obscur aux quatre consonnes difficilement prononçables autrement que de manière littérale se cache une ambition politique forte, celle de normaliser nos relations avec les Comores et de dépasser le contentieux qui nous oppose depuis plus de 30 ans concernant la question de Mayotte en attendant de pouvoir le régler définitivement.

Cette ambition est née de la rencontre en septembre 2007 entre les présidents Sarkozy et Sambi qui ont décidé de mettre l'accent sur ce qui rapproche les quatre îles plutôt

que sur ce qui les éloigne. Ainsi est né le groupe de travail de haut niveau (GTHN), processus porteur d'espoir de relations apaisées entre Mayotte et les Comores. Le GTHN est chargé de préparer un accord international qui doit être signé en 2009.

L'objectif politique des discussions depuis un an est d'organiser une meilleure intégration régionale de Mayotte dans son environnement géographique autour des questions essentielles d'immigration, de développement économique et commercial et d'identité culturelle.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

Dans ce cadre, deux délégations française et comorienne se réunissent régulièrement pour préparer un accord international définissant un cadre politique à cette coopération approfondie aussi bien en matière de maîtrise des flux légaux de population et de lutte contre l'immigration irrégulière mais aussi dans les domaines de la coopération institutionnelle (santé, éducation, justice, police, etc.) et dans celui des échanges économiques et commerciaux. L'objectif de cet accord n'est évidemment pas la mise en place d'un Etat confédéral entre les Comores et Mayotte mais d'organiser, au plan politique et institutionnel et sous une forme originale et inédite, la coopération et le suivi de l'application de cet accord international

Si l'ambition est claire, si les travaux avancent, si des réalisations se concrétisent, les obstacles sont nombreux et les défis multiples. La principale difficulté de ce dossier tient à l'interactions subtile d'enjeux complexes qui se télescopent dans de nombreuses problématiques de terrain et un calendrier qui exacerbe les positions respectives plutôt qu'il ne les apaise. Comment organiser un rapprochement entre les Comores et Mayotte au moment même où se met en place un processus de départementalisation que chacun vit comme un ancrage plus marqué dans la République française ? Comment développer les échanges économiques et commerciaux lorsqu'il existe un écart de développement de 1 à 10 entre Les Comores et Mayotte ?

Comment maintenir un dialogue bilatéral entre les deux Etats

alors que les Comores sont aussi engagées dans des actions multilatérales à l'UA ou à l'ONU ? Comment prendre en compte une réalité humaine difficile et complexe : celle des hommes et des femmes qui prennent les kwas-kwassas, celle des attentes des mahorais qui disent

vouloir rester Français, celle des liens familiaux étroits entre les populations des quatre îles, celle des personnes en situation irrégulière à Mayotte qui représentent une part importante de la population.

Le dialogue inter-comorien, le processus de départementalisation, le référendum aux Comores, les travaux du

GTHN s'inscrivent dans un calendrier contraint qui suscitent autant de crispations qu'il est porteur d'espoirs. La réalité est difficile mais des avancées sont d'ores et déjà enregistrées : par exemple, la signature d'accords techniques en matière de coopération sanitaire et éducative, la mise en place d'exportations de produits agricoles entre les Comores, principalement l'île d'Anjouan, et Mayotte, les échanges pour améliorer la circulation des personnes et

la délivrance de visas, le déplacement officiel à Mayotte d'une délégation comorienne dans le cadre du GTHN constituent des avancées notables qu'il faut souligner.

Mayotte assurée de son avenir dans la République française, doit pouvoir plus facilement s'engager dans la coopération avec les Comores dans une logique de normalisation de nos relations avec cet Etat.

Il n'en reste pas moins que dans un dossier où les hormones l'emportent parfois sur les neurones et où il est souvent plus facile de s'émouvoir que de raisonner, le terrain est fertile pour les extrémistes de tout bord, adeptes de la guerre de la salive. Il y a un important travail pédagogique à faire. C'est là que se glisse le talent des

diplomates et que s'impose la

nécessité du dialogue pour rapprocher les extrêmes, dépasser les querelles historiques et construire des relations apaisées entre Mayotte et les Comores.

Un rêve ? Non un réel espoir qu'il est possible de concrétiser dans les prochains mois. A suivre !■



Les négociateurs du GTHN

Programme de travail et calendrier des Etats généraux de l'outre-mer

(Extrait de net-iris.fr /veille-juridique)

" La crise qui a affecté la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion a posé la question du modèle de développement et de société souhaitable pour les départements d'outre-mer " a expliqué le 18 mars en Conseil des Ministres Madame Alliot-Marie. Si des premières réponses ont été apportées par le gouvernement, notamment en termes de pouvoir d'achat, la tenue d'Etats généraux pour l'Outre-mer est nécessaire pour aborder et résoudre les problèmes spécifiques et récurrents aux habitants de l'outre-mer.

Aussi une consultation locale aura lieu durant les mois d'avril et mai. Une synthèse des propositions résultant des Etats généraux sera ensuite restituée au niveau national. Le premier Conseil interministériel de l'outre-mer se réunira sous la présidence du Président de la République début juillet pour arrêter une première série de décisions engageant un vaste plan de modernisation de l'outre-mer et de sa relation avec la métropole.

Pour l'heure, les élus des départements d'outre-mer seront amenés à débattre des thèmes suivants :

- la formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat,
- les productions locales et les conditions d'un développement endogène,
- les grands projets structurants et les conditions du développement durable,
- la rénovation du dialogue social et la formation professionnelle,
- la gouvernance (évolutions institutionnelles locales et adaptation des administrations centrales)
- l'insertion des départements d'outre-mer dans leur environnement régional,
- l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes
- l'identité, la culture et la mémoire.

Le Préfet Richard Samuel, délégué général à l'outre-mer a été nommé coordonnateur national des Etats généraux de l'outre-mer afin d'assurer le pilotage de l'ensemble



de l'opération au nom du gouvernement..

Dans chacun des quatre départements un haut fonctionnaire, responsable de la consultation locale sera chargé, auprès du Préfet et en lien avec les élus, d'organiser des tables rondes qui doivent se dérouler avec tous les acteurs sociaux, économiques et politiques.

Les Etats généraux de l'outre-mer concernent aussi les collectivités d'outre-mer pour lesquelles des modalités particulières d'organisation pourront être définies au niveau local par le représentant de l'Etat en lien avec les élus concernés.

Une consultation sera également organisée pour les ultramarins vivant en métropole. Un site Internet national sera lancé dans les prochains jours pour permettre la participation du plus grand nombre. ■

Une première réaction d'AROM

La mondialisation qui inquiète chacun, offre à la France une chance unique puisqu'elle est l'un des pays du monde les plus avancés, ayant une histoire et une culture riches et fort anciennes, déjà présentes sur tous les continents et océans. C'est donc en se tournant vers l'avenir que le problème doit être abordé.

Guinée Bissao : un malaise post colonial ?

Alors que des élections législatives s'étaient déroulées dans des conditions acceptables le 16 novembre dernier, (Bulletin n° 16 d'AROM), la Guinée Bissao a replongé dans le drame, confirmant l'opinion que nous formulions selon laquelle, les scrutins, même libres ne suffisent pas à assurer la stabilité de la démocratie. Il est vrai que le passif politique de l'ancienne possession portugaise de quelque 36.000 km², blottie entre le Sénégal et la Guinée, devenue indépendante en 1974 et peuplée de 1,6 million d'habitants est lourd, puisqu'elle a connu quinze ans de luttes intestines armées. Un de nos anciens Ambassadeurs à Bissao resté attaché à ce pays, poursuit sa chronique. AROM a privilégié, pour la transcription de cet article, l'expression francophone.

Eric Lem

Un mois après le double meurtre qui a endeuillé la Guinée Bissao, celui du Chef d'Etat-major général, Tagmé Na Waié, le 1er mars et celui du Président de la République, Joao Bernardo Vieira, dans la nuit du lendemain, l'ancienne colonie portugaise semble plongée dans la plus grande confusion.

Devenu, de par la Constitution Chef de l'Etat par intérim, le Président de l'Assemblée nationale populaire, Raymondo Pereira, s'est déclaré incapable, faute d'argent, d'organiser les élections présidentielles dans les délais légaux, qui sont de soixante jours à partir de la vacance du pouvoir.

Sa proposition, faite aux députés, de réformer la Constitution pour en repousser la date, a provoqué un tollé jusque dans son propre parti, le PAIGC.(1) Elle est apparue en effet comme une manœuvre destinée à maintenir indéfiniment au pouvoir un triumvirat pro-portugais qu'il forme avec le Premier Ministre, Carlos Gomez, dont il passe pour être l'obligé à tous égards et le nouveau chef d'Etat-major, le capitaine de frégate, Zamora Induta, qu'il a nommé aussitôt après l'assassinat du Président Vieira. Ce dernier lui aurait, dit-on, préféré pour ce poste, quelques heures avant sa mort, le général Mahmoudou Kourouma Touré, chef d'état-major général de l'armée de terre.

Réunis pour réclamer soit le strict respect de la constitution qui n'est pas impossible si on le veut, soit un gouvernement d'union nationale et une transition consensuelle,

les représentants d'une dizaine de partis font campagne sur le thème, que leur ont suggéré l'ancien Président de la Cour Suprême, Amin Saad et l'avocat des " Etats généraux " Idrissa Dialo " Dans un mois d'ici, c'est-à-dire à l'expiration des soixante jours légaux, le pouvoir du Président intérimaire n'aura plus aucune légitimité ".

L'armée, profondément divisée, choquée et pour ainsi dire effrayée qu'une bombe sophistiquée ait pu, déclenchée à distance, tuer le général Tagmé Na Waié au sein même des locaux de l'état-major, observe pour le moment une neutralité apparente, mais elle est loin de faire allégeance à son nouveau chef. La condamnation du " coup d'état " par M.Koumba Yala, ancien concurrent du général Vieira lors de la dernière élection présidentielle au cours de laquelle il avait recueilli 48% des voix, trouve des échos en son sein.

L'enquête promise après les meurtres du 1er et du 2 mars ne progresse pas. Personne ne croit à la version selon laquelle, le général Vieira aurait fait assassiner son vieux rival, le Général Tagmé Na Waié et que celui-ci aurait été vengé spontanément par ses soldats indignés. Leur réconciliation, inspirée par le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre, était de notoriété publique et on n'ignorait pas, dans les milieux politiques, que le retour d'exil de Vieira, il y a trois ans avait été favorisé par Tagmé Na Waié. Il y avait un pacte entre eux inspiré par l'intérêt réciproque, une alliance d'autant plus solide qu'elle reposait sur une inimitié surmontée.

(1) PAIGC : Parti Africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT



On ne croit pas non plus, du côté guinéen, à l'hypothèse d'un crime perpétré par les barons de la drogue, avancée par un certain nombre de journalistes occidentaux prompts à qualifier la Guinée Bissao de narco-état. Chacun sait en Guinée que les colombiens vont et viennent en Guinée Bissao comme au Sénégal ou en Gambie et qu'ils n'ont pas besoin de payer pour cela, ni même d'acheter des complicités, l'absence de moyens de surveillance des côtes, leur donnant toutes les facilités qu'ils veulent.

La tendance est donc de considérer à qui profite le crime (ce qui conduit évidemment à soupçonner le "triumvirat") et, faute de déclarations officielles convaincantes, à s'interroger sur les raisons de la présence à Bissao, au moment du meurtre, d'anciens militaires portugais, connus pour avoir livré en 1998 des moyens radio au général Ansumane Mane, auteur à l'époque d'un coup d'état réussi contre le Président Vieira et d'une guerre civile qui avait ralenti l'entrée de la Guinée Bissau dans l'ensemble régional de l'Afrique de l'ouest et de la zone du Franc CFA.

De là à suggérer des ingérences postcoloniales, il n'y a évidemment qu'un pas, allègrement franchi par ceux qu'indispose le fait que ni Raymondo Pêreira, ni Carlos Gomes, ni à plus forte raison Zamora Induta entré dans l'armée en 1985, n'ont participé à la lutte de libération nationale qui a duré quinze ans, qui a été coûteuse en vies humaines et qui est encore présente dans toutes les mémoires.

Dans ce climat particulièrement malsain, il serait souhaitable que les Nations Unies et toutes les puissances intéressées à la stabilité de l'Afrique de l'ouest, au lieu de s'en tenir à une stricte indifférence, favorisent une solution rapide qui mettrait fin au malaise Bissao-guinéen.

Eviter de s'impliquer dans une situation exceptionnelle et refuser de financer un scrutin nécessaire (dont le coût est estimé à 3,8 millions d'euros) comme vient de le faire le 13ème Sommet de l'UMOA à Ouagadougou le 17 mars, risquent en effet d'être, au bout du compte, extrêmement coûteux. ■

PS : Il semble que les souhaits formulés par notre ancien Ambassadeur aient été exaucés puisque le nouveau scrutin présidentiel, tant attendu, vient d'être annoncé pour le 28 juin prochain.....à moins que ce ne soit le résultat de l'intervention de l'actuel titulaire, Jean-François PAROT, auteur de la fameuse saga de Nicolas Le Floch auquel Le Figaro Magazine du 28 mars consacre un reportage à l'occasion de la publication du huitième tome de ses fameuses " Enquêtes " .

De quelques incongruités du vocabulaire géo-politique

Philippe David

On sait que chacun des quelque 200 états du monde actuel possède à la fois un nom géographique doublé d'un nom politique officiel qui indique la forme de son régime : Royaume, République (plus ou moins qualifiée), Union, Etat, Confédération, etc... sur le modèle : Italie/République Italienne, ou Danemark/Royaume du Danemark. Bien sûr, ces deux noms existent d'abord dans la langue et l'écriture du pays concerné, mais ils sont aussi, selon le cas, conservés, déformés ou traduits de mille façons à l'étranger.

Sauf exception. Il en est justement une en Europe, unique, intéressante, très ignorée et qui mérite d'être signalée : la TCHEQUIE n'existe pas. Le nom est logique, utile et souvent même tentant, mais il faut s'y résigner : il n'existe pas. Moitié occidentale du couple tchéco-slovaque divorcé à l'amiable en 1996, la REPUBLIQUE TCHEQUE /CESKA REPUBLIKA n'a pas d'autre nom. Et ce pour la raison majeure suivante : CECHY, en Tchéque, désigne la seule Bohême, alors que la République comprend aussi la Moravie et quelques lambeaux d'autres vieilles provinces historiques. Pas question non plus, en 1996, de reprendre l'appellation Bohême-Moravie (CECHY a MORAVA / BÖHMEN und MÄHREN) qui fut, de 1939 à 1945, celle du "protectorat" nazi imposé à la moitié ouest de la Tchécoslovaquie déjà démembrée. Pour mieux comprendre encore, c'est exactement comme si notre pays s'appelait uniquement République française et non pas France, au motif que celle-ci ne constituait - au nord et nord-est du Paris actuel - qu'une petite unité historique dans un ensemble devenu plus vaste et plus composite.

Avant de glisser vers l'Afrique, on a bien envie d'épingler aussi cette appellation abusive d'ANGLO-SAXONS, utilisée à tout bout de champ, de reportage et d'article, pour désigner en fait les Britanniques et les Américains des Etats-Unis. A la rigueur aussi (ce n'est même pas sûr), les Canadiens anglophones, les Australiens et les Néo-Zélandais. Pitié ! Qu'on laisse enfin les Saxons tranquilles. Ils sont Allemands, ils l'ont toujours été, sauf ceux de leurs très lointains ancêtres qui ont envahi l'Angleterre en même temps que les Angles, les Jutes et autres Vikings dont on ne parle plus, et c'était au VI^e siècle ! Risquons encore ici une comparaison française : sommes-nous des Franco-Wisigoths ou des Franco-Vandales ?

Revenons aux noms de pays. Dans ce domaine aussi, l'Afrique est trop souvent maltraitée. Je parle de pays réels, non de pays fantômes comme le "Puntland" et la "R.A.S.D." qui, très loin l'un de l'autre, parviennent de temps en temps à faire croire qu'ils existent. La COTE d'IVOIRE n'a pas changé de nom à l'indépendance et n'en a pas d'autre, plus exactement n'en a plus d'autre. Il était

en effet désavantageux et risqué de porter, comme nom propre, deux noms communs trop facilement et systématiquement traduits à l'étranger. La Gold Coast, en devenant Ghana des 1957, a su éliminer ce handicap. Mais la Côte d'Ivoire, immédiatement traduite "Ivory Coast" dès son admission aux Nations-Unies, s'est retrouvée petit à petit classée entre Israël et Jamaïque. Bien pire : cette épidémie de traduction, difficilement évitable, l'affubla, au hasard des langues, des alphabets et des continents, de multiples et étonnantes appellations : Elfenbeinküste, Costa d'Avorio, Costa de Marfim, Bereg Slonovoï Kosti, Norsuunluuraniko, Sahel el 'Aaj, Pantai Gading.. et je ne sais même plus ce qu'il fallait dire à Bangkok ou à Pékin pour expliquer que j'arrivais d'Abidjan. Fâché de cette situation, le président Houphouët réussit, à la fin des années 80, à obtenir des Nations-Unies que le nom de son pays soit désormais figé et intraduisible. Dès lors, son drapeau orange-blanc-vert flotte à Manhattan entre ceux du Costa-Rica et de la "Croatia" (1). Du coup, tous ceux qui se risquent encore à dire et à écrire Ivory Coast sont en tort, et je rends hommage à certains amis états-uniens qui, dans leurs travaux de recherches, respectent parfaitement cette décision.

Nous avions autrefois plusieurs "Soudan". Il nous en reste un. Il y eut trois "Congo". Nous en avons encore deux. Il y eut aussi jusqu'à quatre "Guinée". Il nous en reste trois : l'Equatoriale, la Bissau... et la GUINEE tout court. Comme la Tchéquie, la "GUINEE-CONAKRY" n'existe pas. Si sa petite voisine a choisi en 1975 de s'appeler officiellement (en Portugais) GUINÉ-BISSAU, l'état proclamé à Conakry il y a soixante ans au lendemain du référendum s'appelle, lui, REPUBLIQUE de GUINEE et n'a pas d'autre nom. Je me souviens encore de certaines rencontres internationales ou les délégués guinéens estimaient nécessaire de le faire remarquer plus ou moins gentiment.

Et puis il y a l'irritante et sérieuse question du sexe de LIBERIA et de NIGERIA ! On connaît de par le monde, des centaines, des milliers de toponymes à désinence anglaise -ia, et tout autant à désinence française -ie. Tous deux se combinent, s'échangent, se traduisent, se marient parfaitement et sans heurts depuis des siècles, à ceci près que les français sont toujours féminins (Normandie, Virginie, Patagonie, Mauritanie... et même Utopie) tandis que les anglais sont... neutres, l'article défini the (2) étant asexué, et le seul pronom personnel usité pour tous les noms de pays étant le neutre it (California, Tasmanie, Mongolie, et - reprenons les mêmes que ci-dessus - Virginia, Mauretania, Utopia...). Les choses se sont gâtées avec la naissance, en 182, de l'état LIBERIA dont nous

PORTRAIT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

n'avons jamais francisé le nom et que nous conjugurons depuis toujours au masculin. Elles s'aggravent en 1960, ou peu après, lorsque l'état NIGERIA accède à son tour à l'indépendance, que nul en France ne se préoccupe de l'appeler, logiquement NIGERIE (3) et, pire encore, qu'on décide un beau jour (4) que NIGERIA est un nom masculin et qu'on serait malvenu, dans les atlas et les chancelleries, de ne pas se conformer désormais à cet ukase d'origine inconnue. Rappelons que pour les Nigériens comme pour les anglophones du monde entier, la question est parfaitement oiseuse et personne en France ne l'a jamais soulevée ensuite pour Gambia, Zambia et Namibia. Tout au plus peut-on imaginer qu'il serait évidemment difficile aujourd'hui de distinguer les Nigériens du Niger de leurs voisins du sud si Nigeria s'appelait, en français, Nigérie. Pour finir, revenons un instant sur le cas de la Gambie,

indépendante en 1965, et dont le nom officiel anglais est exceptionnellement précédé de l'article. On doit dire en effet : THE GAMBIA, pour rendre hommage au magnifique fleuve qui fait son histoire et son existence. Voilà pour un court moment d'humeur.

Et puis, un autre jour. si cela nous amuse, nous pourrions parler des drapeaux et des noms propres écorchés...

(1) -Condamnée, elle, a son nom anglais.

(2) Quand on l'utilise. C'est, en Afrique, le cas de la Gambie. Voir plus loin.

(3) A l'exception du célèbre catalogue Yvert & Tellier, bien connu des philatélistes, qui utilise cette appellation depuis toujours.

(4) Je n'ai jamais réussi à savoir qui et quand et pourquoi. Merci d'avance à qui pourra me le préciser. ■

Trêve de polémique



A la demande de sa dernière Assemblée générale, AROM avait initié un débat sur les défauts ou les mérites de la colonisation dont beaucoup de ses adhérents ont été les acteurs. Les articles de Christian Lambert ont soulevé des protestations moins sur le fond d'ailleurs

que dans les jugements qu'ils portaient sur l'état de l'Afrique ou l'interprétation de certains événements historiques. Le dernier point de vue, volontairement provocateur, sur " la décolonisation, un désastre universel " (bulletin n°16 de novembre 2008) a entraîné, davantage qu'une réfutation historique, le billet d'humeur d'un lecteur qui estime que l'auteur se prendrait pour Diafoirus alors que " ce ne sont là que sottises ".

Pour en revenir à des propos plus sereins, AROM reprend ci-dessous, tirée de l'émission " mot pour mot " de Canal Académie, une analyse de Jean Pruvost, professeur de lexicologie à l'Université de Cergy-Pontoise, sur l'étymologie de deux mots qui font constamment débat.

La discrimination vient du crime !

La discrimination est rhétorique, anglaise et vient du crime. Voilà une affirmation curieuse, à moins qu'on ne rappelle que le mot est tiré du latin *discrimination*, signifiant séparation, et qu'il s'utilisait en grammaire et rhétorique pour distinguer, par exemple, le réel de l'irréel. Si, ensuite, on signale que dans *discrimination*, se cache *crimen*, désignant l'accusation (puis plus tard le chef d'accusation, le crime), on explique alors le lien avec le crime. Il faut alors préciser que *crimen* était issu du verbe *cernere*, cerner une situation, donc prendre des décisions et établir des discriminations.

Enfin, ce sont les Anglais qui les premiers ont adopté au

XVIIe siècle le mot latin, nous leur avons ensuite emprunté au XIXe siècle, Littré étant le premier à enregistrer ce mot promu à une belle carrière. A. Santini, dans *Le véritable dictionnaire du politiquement correct* (1996), présente la discrimination positive comme la traduction de l'anglais affirmative action, en précisant que " pour nous Français, les inégalités même avérées, ne peuvent en aucun cas se traduire par l'attribution de privilèges. Et chacun de comptabiliser les effets positifs et les effets pervers des deux systèmes. "

De la colonisation à l'éclosion

" Jamais colonisation n'a été plus heureuse, n'a porté de plus beaux fruits, que celle des Romains en Gaule ". C'est ainsi qu'est illustré le sens premier du mot colonisation dans notre plus grand dictionnaire, le *Trésor de la langue française*. Pour cette " mise en tutelle d'un territoire sous-développé et sous-peuplé par les ressortissants d'une métropole ", fut donc choisie en toute fraîcheur une citation extraite d'un manuel, *L'Histoire de France* (1924) de Bainville.

C'est aussi dans le TLF que l'on retrouvera Jules Vernes évoquant les indigènes " brutalement repoussés par les colons ", ici les Anglais qui, " au début de leur conquête, appelèrent le meurtre en aide à la colonisation ". Continuons avec ce bouc émissaire, puisque coloniser et colonisation ont bel et bien été empruntés à l'anglais au XVIIIe siècle. En latin, *colonus*, *colon*, désignait de fait le cultivateur, le tenancier d'une terre, conformément au verbe *colere*, cultiver.

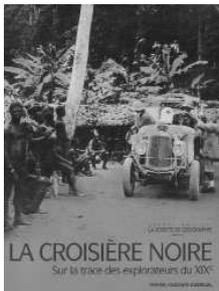
Et Bruno Masure, dans son *Dictionnaire alphabétique* (1990) de définir réalistement la colonie : " Réunion d'hommes partis d'un pays pour aller en exploiter un autre ". Mais quelle est l'anagramme de colonisé ? Éclosion. Un mot riche d'avenir ! ■ *Jean Pruvost*

La Croisière Noire

Feuilletant un catalogue de livres présentés comme rares pour une vente à l'Hôtel Drouot, mon attention fut attirée par une première édition de " La Croisière Noire ", c'est-à-dire la mission Citroën par autochenilles, Alger-Le Cap de 1923 à 1925. J'en fis l'acquisition à un prix encore abordable, n'ayant eu contre moi qu'un seul enchérisseur. Je ne le regrette pas.

De la lecture de cet imposant rapport et récit, je tire les observations et les idées générales ci-après qui seront suivies d'extraits de l'ouvrage qui me paraissent particulièrement significatifs.

Christian Lambert



1 - L'idée de cette expédition vint à l'esprit d'André Citroën au tout début des années 20. La France victorieuse de la guerre 14-18 était alors considérée comme la première puissance du monde, - en réalité, c'étaient les Etats Unis mais on ne le savait pas encore - l'industrie et la technologie françaises étaient recherchées dans le monde entier

où l'on vendait voitures, locomotives et notamment de l'armement. Le canon de 75 qui avait fait ses preuves se vendait à merveille. Les huit autochenilles de la Croisière noire étaient dans une certaine mesure dérivées des tanks de la grande guerre. Elles devaient être une excellente publicité pour Citroën.

2 - L'Afrique française était populaire. La contribution à la victoire de 1918 des militaires nord-africains et noirs - on disait " les tirailleurs sénégalais " - était célébrée.

L'idée force de l'expédition était d'étendre le périmètre français au sud, de " Dunkerque à Tamanrasset " et bien au-delà, de commencer à créer des communications routières permanentes entre l'Algérie, départements français, et l'Afrique noire pour des raisons politiques mais aussi curieusement, pour l'époque, touristiques. On imaginait déjà des circuits automobiles Paris, Alger, Niamey, Fort-Lamy et Bangui, puis le Soudan et retour via Khartoum et Le Caire.

3 - Le projet de l'expédition retint, bien sûr, l'attention des plus hautes autorités. Le Président de la République , alors Gaston Doumergue (1863-1937) ancien magistrat colonial et ministre des colonies (1902-1905) demanda aux organisateurs, André Citroën, et Georges-Marie Haardt, Directeur général des usines Citroën, avec Louis Audouin Dubreuil, de ne pas oublier

Madagascar. La grande ile initialement n'avait pas été prévue mais devait s'y rendre finalement, à la demande du Chef de l'Etat, une partie de l'expédition.

4 - Enfin et surtout, il faut souligner que quelque 30 ans à peine après la conquête, pour ce qui est de l'Afrique noire, la mission Citroën fut partout accueillie par les " indigènes " avec curiosité et grande sympathie. Pas un seul incident n'eut lieu ni au Sahara ni jusqu'au Cap. Déjà la colonisation avait fait son œuvre : routes excellentes en certains endroits, lutte efficace contre la maladie du sommeil et la lèpre, enseignement du Français etc... Que l'on en juge par les lignes ci-après révélatrices et anecdotiques.

" Le voyage inaugural devait être marqué par la présence de S.M. le Roi des Belges, le Chef d'état-major général de l'Armée française, le Maréchal Pétain et Madame la Maréchale Pétain, M Steeg Gouverneur Général de l'Algérie et M et Mme André Citroën.(page II de l'avant-propos).



L'itinéraire de la Croisière Noire

L'expédition Citroën conçue au lendemain du premier raid Touggourt-Tombouctou, demanda plus d'un an de préparation méthodique. La longueur de l'itinéraire s'étendant sur 20 000 km de désert, de brousse, de savane, de marécages et de forêts, nécessita l'envoi de 5 missions auxiliaires chargées du ravitaillement en essence, vivres et matériel, depuis l'Algérie jusqu'à l'Océan Indien. (page III de l'avant-propos).

Il fallait également étudier les itinéraires de raccordement de la ligne Alger-Tombouctou jusqu'au

Tchad et leur prolongement ultérieur jusqu'à Khartoum car on se proposait de permettre aux voyageurs de l'avenir de réaliser le circuit touristique de l'Algérie, l'Afrique Occidentale, le Tchad, Khartoum, l'Egypte et Marseille. (page IV de l'avant-propos).

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

Après le Sahara, l'Adrar et le Hoggar, la mission arrive au Niger et au Tchad.

Après Massakori, la route devient une allée superbe. Enfin voici une rivière...ou plus exactement un " bahr ". Ainsi, nomme-t-on ici le cours d'eau intermittent. Dans les régions sahariennes, il s'appelle " Oued " et dans la colonie du Niger " Goulbi ". Nous ne sommes plus séparés de la capitale de la colonie du Tchad que par 20 km de route excellente, amorce de la grande œuvre routière automobile dont l'achèvement transformera la vie coloniale. (page 51).

Nous arrivons bientôt en vue du fort de Bol au Tchad. Massif et blanc il semble dormir. Pas un être humain. Soudain un nègre se dresse au-dessus d'une touffe d'arak. Il nous aperçoit et prend sa course vers le fort. Cinq minutes après le drapeau est hissé. Nous débarquons, accueillis par toute la garnison, c'est-à-dire un sergent français, trois tirailleurs sénégalais et leurs moussos. Trois guerriers noirs et leur chef européen, cela suffit pour assurer la paix dans un pays plus vaste qu'un département ! Prestige du blanc ! Combien de temps va durer cette influence des civilisés sur l'Afrique qui se réveille de son millénaire sommeil ? Quelles nations naîtront de la période de colonisation actuelle ? (page 60).

En Oubangui chez les anciens cannibales.

Nous voici chez les anciens cannibales, nous dit Maigret chef de la mission de ravitaillement. Il se plaît à nous détailler les avantages de la région. Nous sommes encore quelques uns, dit-il, à avoir connu le temps du cannibalisme et il raconte avec force détails le sort funeste subi vers 1903, au sud de Bangui, par deux jeunes agents d'une compagnie commerciale égorgés à l'occasion d'une fête... du 14 juillet.. (page 80).

Nous avançons rapidement. Nous avons atteint le merveilleux réseau routier de l'Oubangui, pour nous, rayonnement symbolique en plein cœur de l'Afrique sauvage... Les voitures peuvent circuler à une vitesse commerciale normale sur la route qui déjà accomplit fructueusement sa fonction d'artère civilisatrice. Les villages, il y a quelques années, éparpillés dans la savane en proie aux maladies et aux fauves se sont groupés le long de la route... Notre passage est accueilli avec de grands cris d'enthousiasme. (page 84).

L'admirable mission des Pères du Saint Esprit.

Quand il arriva à Bangui en 1906, le vicaire apostolique

de l'Afrique équatoriale dirigeait la mission protégée nuit et jour par un poste de miliciens. En 1907 une panthère enleva successivement 6 sentinelles dans la cour de la mission. Monseigneur fut témoin de sa capture.

Un matin avant l'aurore, allant dire sa messe, il fut frôlé par un corps souple qui bondit sur l'appât d'un piège installé devant l'église. Il entendit la trappe se refermer. La bête était prisonnière. Elle se mit alors à pousser des rugissements terribles. Les Pères réveillés accoururent pour mieux voir. Au petit jour, le fauve fut abattu à coups de fusil. S'ils étaient là, les hommes qui bâtirent en 1892 le premier poste de Bangui en plein pays de cannibalisme et de fièvres, pourraient vous en conter tout autant. (page 90).

Les grandes chasses, janvier-mars 1925.

Le bon état du réseau routier de l'Oubangui-Chari, permit aux autochenilles de gagner rapidement la région nord de cette colonie où devaient se dérouler les grandes chasses de la mission, éléphants, buffles, antilopes, lions et même, girafes. (page 99) "



Véhicule à chenille avec sa remorque

A ce propos, j'ouvrirai une parenthèse personnelle : Le continent africain comptait parmi ses richesses nombreuses, une faune exceptionnelle. Elle a disparu dans les zones de guerre. Une région que j'ai bien connue, l'est de l'Oubangui nourrissait entre autres, les plus beaux éléphants du monde, porteurs de pointes d'ivoire parfois de 50 kg pour chaque défense. Aujourd'hui, il ne reste plus rien. Le spécialiste français, expert officiel des chasses et trophées m'a dit, il y a quelques semaines, que cette région, le haut Mbomou était devenue un désert. En revanche, on retrouve tous les animaux et même les éléphants en surabondance, dans les parc nationaux qui se sont multipliés un peu partout au sud de l'Afrique et en RSA sous l'égide du WWF en gardant la tradition coloniale.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT



Portrait de Georges-Mari Haardt

Dans la forêt équatoriale, cette étape entièrement forestière se développa sur le territoire du Congo Belge.

Si nous avons pu descendre en automobile jusqu'à Stanleyville, c'est que nos amis belges ont ouvert à notre intention une brèche de 700 km de longueur à travers

la masse impénétrable, groupant pour accomplir ce travail en quelques mois, l'effort de 40 000 indigènes. Lorsqu'on sait combien il est difficile d'en faire travailler un, on ne peut qu'admirer pareil résultat. (page 136).

Nous arrivons à Buta dans la province de Stanleyville. Le chef de district est un entraîneur d'hommes et l'administrateur-maire a su donner à la ville un aspect charmant. Chacun habite un cottage construit en brique au milieu d'un jardin rempli de fleurs. Il y a des tennis, un cercle, des sociétés de musique, des amateurs de théâtre. Il y a aussi la mission des Prémontrés. Les missions, en général, dans la colonisation de l'Afrique, jouent le rôle capital qu'ont joué les monastères au temps de la colonisation des Gaules. (page 209).

Vers l'Océan Indien. L'Afrique anglaise.

Afrique anglaise ou Angleterre africaine ? Cette seconde appellation semblerait mieux convenir. (page 248).

Les Pères missionnaires sont venus à notre bivouac. Ils nous ont longuement entretenus de leur œuvre à laquelle les Anglais sont aujourd'hui les premiers à rendre hommage et l'un d'eux nous a raconté la demande faite un jour par un vieux nègre à un missionnaire : " Voilà 15 ans que je suis catholique, tu devrais bien me faire reposer un peu maintenant ". (212).

A Kampala.

Le soir par des fenêtres entrouvertes on aperçoit d'élégants intérieurs qu'éclairent des lampes électriques voilées de rose. Voici des smokings autour d'une table de bridge. Un phonographe nasille un rag-time. On danse sur les terrasses. (page 213).

L'heure des séparations.

A partir de Kampala l'expédition s'est divisée en 4 groupes de 2 voitures chacun, M Audouin Dubreuil prend la direction du groupe 1 vers Monbassa pour Madagascar, M Brull a la direction du groupe 4 pour Le Cap. (page 214).

Dans la colonie portugaise du Mozambique un message annonce que la Compagnie des Messageries maritimes, sur la demande de M André Citroën, a accepté de dérouter un de ses paquebots, " Le Maréchal Galliéni ", pour assurer notre transport du Mozambique à Madagascar. (page 298).

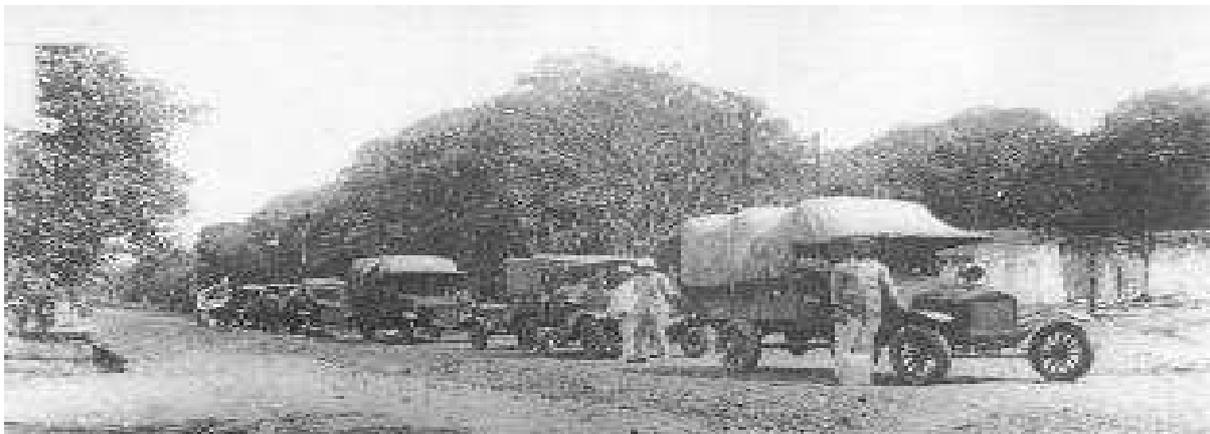
En Rhodésie.

La Rhodésie est un pays d'élevage et d'agriculture ; l'orange, le citronnier, le mandarinier poussent au fond des vallées. Sur les pentes s'étendent des champs de blé, d'orge, d'avoine, des plantations de maïs et de tabac, de beaux vergers où prospèrent tous les légumes d'Europe. Le pays a été admirablement mis en valeur par d'anciens officiers anglais venus pour la guerre du Transvaal et devenus colons par la suite.(page 260) "

La conclusion s'impose

Pourrait-on en 2009 refaire une telle expédition ? Evidemment non. Aujourd'hui, on ne peut sans risques, dépasser Alger et le " Dakar " a dû se transporter en... Argentine !

Dans un prochain numéro, je proposerai un article analogue sur la " Croisière jaune, Beyrouth-Pékin (1934) ", qui, elle aussi, fit l'objet parmi les populations traversées, de beaucoup de considération et de sympathie.■



Sibut en 1925, halte du convoi de la Croisière Noire



Lu dans la presse, les revues et les blogs...

Lu dans Valeurs actuelles : " Le piège des lois mémorielles "

AROM et ses adhérents ont suivi avec attention les multiples épisodes à défaut des péripéties concernant les lois mémorielles. Dans son numéro du 2 janvier 2009, l'hebdomadaire Valeurs actuelles revient sur le sujet en relatant les propos de deux historiens, Françoise Chandernagor et

Pierre Nora, à l'origine, avec René Rémond, de la création du mouvement " Liberté pour l'histoire ".

A mon sens rendre compte donc récapituler les termes du débat est important.

Rappelons qu'il y a actuellement en France cinq lois mémorielles. Tout a commencé avec la loi du député communiste **Jean-Claude Gayssot**



Pierre Nora

votée le 13 juillet 1990 concernant le négationnisme et l'antisémitisme. Son article 9 innovait en créant d'une part, une catégorie juridique, la "Vérité historique" et d'autre part, un délit celui de la contestation. Un délit d'ailleurs non défini. Dès lors, le pouvoir politique mettait le doigt dans un engrenage aboutissant à figer la recherche historique et la liberté d'émettre des hypothèses car quiconque remet en cause La Vérité historique peut être poursuivi des foudres de la justice. Ce qui n'a pas manqué d'arriver rapidement. L'historien Olivier Pétré-Grenouilleau s'est retrouvé accusé, suite à une plainte, à propos de ses travaux sur les traites négrières. Le ban et l'arrière ban des historiens se sont mobilisés.

Cette première loi contre laquelle se sont élevés d'éminents historiens comme Pierre Vidal-Naquet, a pourtant fait son chemin. Ce furent les deux lois de 2001 reconnaissant, pour la première " le génocide arménien " votée sous la pression du lobby arménien puis la seconde, la **loi Taubira** votée sous la pression d'un lobby des départements d'outre-mer fai-

sant de l'esclavage et de la traite " un crime contre l'humanité ". Ce fut ensuite en février 2005, la loi Mekachéra sur la colonisation votée par les députés de droite comme de gauche sous la pression des lobbies " pieds noirs ". Jusqu'ici, la contestation concernait des cénacles d'intellectuels mais comme l'article 4 de la loi imposait aux professeurs d'histoire à travers les programmes scolaires qui sont toujours des programmes officiels, de montrer " le rôle positif de la présence française outre-mer et notamment en Afrique du nord ", les tenants de l'anticolonialisme et de la repentance se sont levés. Conduits par feu le professeur Claude Liauzu, ils ont réussi à susciter un mou-



Christiane Taubira

vement de fond suffisant dans l'opinion pour que le législateur annule le fameux article, en 2006.

Tandis que certains demandaient que toutes lois mémorielles soient annulées car l'arsenal législatif existant est suffisant pour combattre toute atteinte aux droits de l'homme, d'autres déposaient des propositions de lois sur le bureau de l'Assemblée pour en accroître le nombre. A ce jour, le vote de toute loi mémorielle est entériné mais, avant d'en finir, les députés ont adopté, en octobre 2006, la proposition Masse qui étend les sanctions pénales de la loi Gayssot aux deux lois de 2001.

L'arsenal législatif reste donc en place. Or l'historiogra-



J.C. Gayssot

phie ne cesse de nous montrer et démontrer qu'il n'y a pas de Vérité historique mais une approche de la compréhension des faits et des situations historiques toujours complexes. Une tentative dont les hypothèses sont toujours déterminées par le contexte historique de leur émission. Ainsi progresse la connaissance du passé, ainsi se succèdent les écoles historiques conduites par de charismatiques professeurs dont l'apanage est d'accaparer un temps, souvent pour une génération, le pouvoir du savoir avec son cortège d'honneurs. De plus, s'en tenir à une Vérité historique, définitive car figée par la loi relève, selon moi, d'une forme de totalitarisme dans le domaine de la pensée. Voilà qui est le plus grave dans une démocratie telle que la France si prompt à donner des leçons.

L'intérêt de l'article de VA réside dans la conclusion de

Pierre Nora qui s'interroge sur les critères pour qualifier tel ou tel événement historique de " crime contre l'humanité " et surtout pour savoir s'il y a une spécificité française à ce type de démarche. En un mot, pourquoi les Français ont-ils ce rapport si négatif avec leur passé ?

" Deux mille ans de culpabilité chrétienne relayée par les droits de l'homme se sont réinvestis, au nom de la défense des indi-

vidus, dans la mise en accusation et la disqualification radicale de la France. Et l'école publique s'est engouffrée dans la brèche avec d'autant plus d'ardeur qu'à la faveur du multiculturalisme, elle a trouvé dans cette repentance et ce masochisme national une nouvelle mission. Après avoir été le vaisseau pilote de l'humanité, la France est devenue ainsi l'avant-garde de la mauvaise conscience universelle. Lourde rançon. Singulier privilège. "■

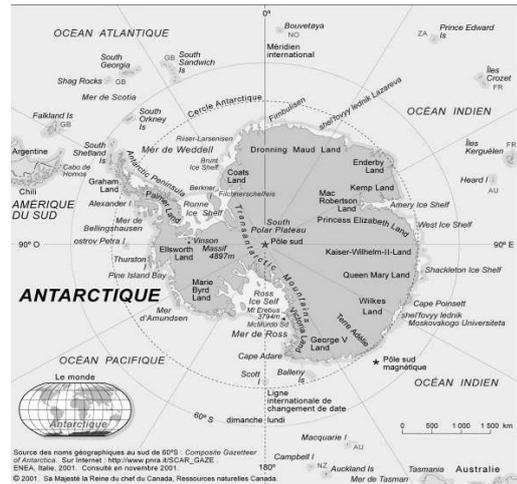
Martine Cuttier, professeur d'Histoire



Lu dans la presse, les revues et les blogs...

De l'Antarctique à l'Océan Indien la France se réorganise

A l'époque où les Départements d'Outre-mer - à commencer par la Guadeloupe - posent problème, " Le Monde " nous apprend que depuis le 21/02/07 les îles Eparses au lieu de dépendre du Préfet de la Réunion, ont été rattachées à la collectivité des " Terres australes et antarctiques françaises " (TAAF). Elles en constituent ainsi le cinquième district, avec la Terre Adélie, Kerguelen, Crozet, ainsi que Saint-Paul et Amsdertam. Les Eparses elles, sont constituées des îles Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India et Europa - situées dans le canal du Mozambique - et l'îlot corallien de Tromelien, au nord de la Réunion et de l'île Maurice. Les îles Eparses sont pratiquement désertes mais on peut désormais y envoyer du courrier affranchi de timbres des TAAF nouveaux...



les Antillais entre attachement et émancipation

" Le Monde " du 14 mars publie une analyse très fine du mal antillais, par Thierry Michalon maître de conférence à l'université Antilles Guyane. En résumé, cet universitaire constate que le niveau de vie des citoyens français des Antilles, nettement plus élevé que celui que suggère le PIB, va de pair avec un réel malaise :

- Actuellement entre le désir d'échapper à la tutelle de la France et la peur du prix à payer pour cette émancipation.
- La réticence à s'exiler pour trouver un emploi et les difficultés à en obtenir un sur place, le marché y étant concurrencé par les Français de la métropole.
- Des sentiments ambigus envers " les Békés ", ressentis à la fois comme anciens patrons et authentiques Antillais.
- Une culture éloignée de la notion d'institution à la française et un mode de relations marquées par la promiscuité.
- Enfin, un grand mépris envers les élus locaux.

Les abandonnés de Clipperton

Le Mexique a retenu l'attention du public français en ce mois de mars :

- Visite du Président Sarkozy à Mexico,
- Salon du livre Porte de Versailles ayant le Mexique et ses écrivains pour invités d'honneur.

A cette occasion " Le Monde " du 13 mars rappelle l'existence du livre magnifique de Ana Garcia Bergua nouvellement traduit de l'Espagnol : " L'île aux fous ". Les lecteurs des articles des bulletins d'AROM, en particulier celui du n° 5 consacré à Clipperton seront particulièrement intéressés par la lecture romancée du drame qu'ont vécu en 1917 les rescapés de cette " île de la passion, des fous et de la désolation ".

Passeports comoriens

Le Monde nous apprend que les autorités comoriennes ont décidé de vendre désormais des passeports de " l'Union des Comores " à des étrangers, sans aucun lien avec l'archipel, mais assez fortunés pour se payer ainsi une nationalité. Question : Quand Mayotte sera devenue un département, combien pourra-t-on acquérir de passeports comoriens en échange d'un passeport français ?



Lu dans la presse, les revues et les blogs...

Al-Qaida du Maghreb au Sahara

"Le Monde" du 11 décembre 2008 publie un article intéressant sur la propagation du mouvement d'Al-Qaida du Maghreb islamique (AQMI) d'Algérie dans " *l'immense désert du Sahel où s'entrecroisent les frontières poreuses d'Algérie et de Libye, du Maroc et de la Mauritanie, du Niger et du Mali*".

De fait, en 2008 de nombreux touristes (Italiens au Mali, Allemands dans le Sud Algérien, Autrichiens en Tunisie du sud) ont été pris en otage et libérés après de longs mois de tractations contre rançon.... Au nord de la Mauritanie un poste de l'armée à été attaqué et plusieurs militaires tués par une poignée de fanatiques ; quelques mois plus tard au sud, ce sont 4 touristes français qui ont été assassinés.

Selon un officier des renseignements français cité par le journal, "l'organisation comprendrait sous la direction d'Algériens, quelques Maliens, quelques Marocains, quelques Nigériens, 70 à 100 Libyens, 50 à 70 Mauritaniens...et c'est à peu près tout" conclut "Le Monde".

C'est suffisant en tout cas pour que les longues, lentes et paisibles méharées chères à Th. Monod, semblent - pour le moment du moins - appartenir au passé pour les touristes d'aujourd'hui. ■

Développement et civilisations : www.lebret-irfed.org La République au défi de la Guadeloupe (Louis-Auguste Joint)

La revue du père Lebret consacre l'essentiel de son numéro de mars 2009 à un article de Louis-Auguste Joint, sociologue haïtien, enseignant chercheur et écrivain, qui milite dans différentes associations franco-haïtiennes de Guadeloupe. Il estime que " l'incendie social " s'est maintenant installé dans les régions ultrapériphériques françaises de manière durable car, partout, un fort sentiment d'injustice règne face à la métropole.

Au-delà des revendications salariales, se pose le défi historique des sociétés guadeloupéenne et, dans une moindre mesure martiniquaise, encore marquées par le souvenir de l'esclavage et dans lesquelles le ressenti des rapports entre dominants et dominés n'a pas fondamentalement changé. L'auteur estime que le moment est peut-être propice à une refondation des statuts que certains politiciens locaux verraient bien s'accélérer. Quel que soit l'avenir, la contestation lancée par le LKP et son charismatique leader, qui va au de-là d'une confrontation " blan-nég ", a encore de beaux jours devant elle. ■

L'Afrique Littéraire : 50 ans d'écriture. www.fremeaux.com (avec RFI, l'INA et la Francophonie)



Comme ils l'avaient fait pour les discours des chefs d'Etat et hommes politiques qui avaient façonné l'Afrique au moment

des indépendances, Elikia MBokolo et Jean Sainteny ont retrouvé dans les archives de l'INA des textes ou réalisé des

entretiens avec 34 poètes, romanciers ou dramaturges africains qui ont marqué les cinquante dernières années. Le mérite de ces trois CD qui ont été présentés au stand de RFI à l'occasion du dernier Salon du Livre est de conserver des voix et des textes que nous n'entendrons plus. L'inconvénient de limiter le choix est que, pour chacun de nous, celui que nous aimons n'y figure pas nécessairement, mais la plupart y sont, ceux encore vivants ou ceux, comme Sony Labou Tansi, dont nous retrouvons la voix avec émotion. Le public a souhaité que cette initiative très didactique, soit poursuivie... et il semble qu'elle le sera. ■



Vu à la télé

Complément d'enquête sur les DOM

France 2 nous a présenté le lundi 9 mars en fin de soirée un reportage très intéressant et d'une actualité brûlante sur les problèmes que rencontrent actuellement nos trois départements d'Outre-mer de l'Atlantique ... et le futur (à l'époque) département de l'Océan Indien, Mayotte.

Guadeloupe

Pour expliquer la tournure souvent explosive des sept semaines de grève menée par le LKP et son leader, Elie Domota, la caméra s'est longuement penchée sur le souvenir des émeutes qui ont fait des morts de la part des forces de l'ordre : au Moule, en 1952 et surtout, le 26 mai 1967 à Pointe à Pitre, de 80 à 100 morts affirment certains, alors que le Préfet, Pierre Bollotte n'en compte que 7 officiellement. Ce préfet étant décédé, c'est son proche collaborateur le sous préfet de Basse Terre, Guy Maillard, qui a été interrogé à sa place. Ce dernier a déclaré entre autres qu'il ne fallait pas continuer à s'appesantir encore sur cette période (en réalité notre camarade Maillard était alors directeur de Cabinet de Bollotte, préfet de Basse Terre, qui était ce jour fatidique en visite à Pointe-à-Pitre - Maillard avait ajouté - mais cela a été coupé - que 10 ans plus tard, devenu préfet à son tour, il avait constaté que ces souvenirs tragiques de 1967 ne semblaient plus guère toucher la population).

Le téléspectateur a ensuite entendu un représentant des "Blancs Pays" (les Békés de la Guadeloupe) fort raisonnable, riche planteur faisant ressortir que blancs ou noirs, tous les Guadeloupéens se sentaient solidaires d'une même pays, la Guadeloupe, citoyens d'une même nation, la France.

Guyane

Rapide reportage sur le prix de l'essence, bien plus élevé que chez le voisin sudaméricain, le Surinam. D'où un trafic "clandestin" mais visible. Cela nous a permis d'apprendre que cette essence, si chère dans les départements français, provenait d'une seule compagnie, la SARA (Sté anonyme de raffinage des Antilles), filiale de Total, dont l'unique usine de raffinage se trouvait à la Martinique

Martinique

Le tourisme a fait l'objet du reportage suivant avec une comparaison impressionnante et triste avec ce qui se passait dans l'île voisine, Ste Lucie, ex britannique, indépendante actuellement. Le niveau de vie des Saint Luciens est très inférieur à celui des Martiniquais, mais le nombre des touristes connaît un véritable "boum" depuis quelques années : 600.000 en 2008 alors qu'en Martinique il est passé en 10 ans de 1 million à 500.000 en 2008. Combien alors en 2009 après les grèves du printemps ? Les images affligeantes du plus bel hôtel de l'île, le Méridien à Pointe du Bout (près de Fort de France) à l'abandon, rendent perplexe, mais elles sont compensées un peu par de nouvelles structures de Pierre et Vacances.

Mayotte

Les reporters de France 2 ont suivi Madame le Maire d'une des 17 communes de cette collectivité territoriale dans sa campagne en faveur du "Oui" au référendum qui va se tenir le 29 mars de cette année pour décider du rattachement ou non de l'île au statut départemental : images très franches et sympathiques des futurs électeurs ; ceux-ci à 88% musulmans, très attachés à leurs coutumes, posent un véritable casse-tête à l'administration pour faire entrer, dans la réalité, la complexité du droit français des futurs citoyens...

Conclusion

Elle résulte de l'interview à Gosier, en Guadeloupe, d'un intellectuel philosophe, Mr Jacky Dahomay. Celui-ci estime que le "problème identitaire" soulevé par le LKP est confus et dépassé, mais qu'il convient de relancer dans les DOM un nouveau modèle de gouvernance plus adapté aux contextes locaux... ■

Serge Jacquemond



Vu au cinéma

les quarante ans du FESPACO de Ouagadougou



Le FESPACO, Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, véritable institution du "7e art" en Afrique, fête cette année le 40^{ème} anniversaire de sa création et la 21^{ème} édition de la remise de ses prix, beau signe de continuité. Le Burkinabé Gaston Kaboré, Président du jury, était entouré cette année de la réalisatrice tunisienne, Moufida Tlati, de la critique américaine Diarah N'Daw Spech, du Nigérian Olga Balogun, de la militante rwandaise des droits humains, Monique Mujawamanya et de la cinéaste Flora Gomez de la Guinée-Bissau.

Le film " Teza " de l'Ethiopien Haïlé Gérima a obtenu l'Etalon d'or de Yennenga, la plus haute récompense. " Teza " traite de l'époque de la dictature de Mengistu

Welcome

Ce film de Philippe Lioret avec Olivier Adam (Producteur : Christophe Rossignon) comme co-scénariste, a été salué à juste titre par la critique comme l'un des meilleurs de la saison qui commence. Le sujet en est simple : pour impressionner et reconquérir sa femme, Simon, maître nageur à la piscine de Calais, prend le risque d'aider en secret un jeune réfugié kurde qui veut traverser la Manche à la nage.

Empreint de courage et de tendresse, ce film nous fait découvrir une réalité que l'on préfère souvent ignorer. Il est servi par une excellente distribution, non seulement de Vincent Lindon mais de Firat Ayverdi et Audrey Dana.

On dit que le film a été présenté aux dirigeants socialistes... afin d'illustrer la proposition de loi du parti visant à supprimer le "délit de solidarité" avec les étrangers en situation irrégulière. ■

Haïlé

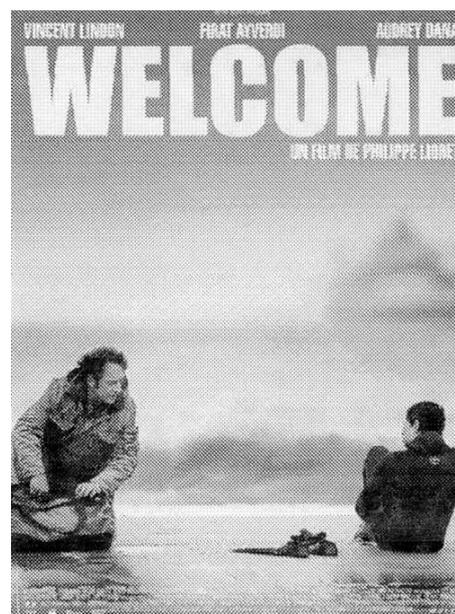
Mariam dans les années 70 et 80 et avait déjà remporté le prix spécial du jury et le prix du meilleur scénario à Venise.

L'Etalon d'argent est revenu au film " Nothing but the truth " du Sud-Africain John Kani qui traite du racisme pendant et après l'apartheid. L'Etalon de bronze a été attribué à " Mascarades ", une comédie de l'Algérien Lyes Salem à propos d'une cérémonie de mariage sans... le marié.

Cette fête du cinéma africain a été quelque peu ternie par des problèmes liés à l'organisation. Par ailleurs, la décision des organisateurs d'interdire les projections de films en plein air a fait perdre au festival le caractère populaire qui faisait sa marque.

Cette édition a été marquée par un hommage au réalisateur sénégalais Ousmane Sembène. Considéré comme le "doyen des cinéastes africains et pionnier du Fespaco" , Ousmane Sembène, décédé en juin 2007, a été décoré à titre posthume par le gouvernement burkinabè, une statue a été érigée et une avenue, près de la présidence, baptisée en son nom. Conférences et expositions ont été également organisées sur sa vie et son oeuvre.

La 14^{ème} édition du Marché international du cinéma et de la télévision africain (MICA) était organisée en marge de ce Fespaco. ■

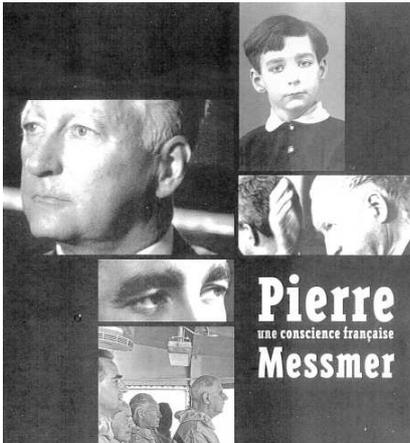




Lu chez le libraire

Pierre Messmer - une conscience française

Pierre Messmer une conscience française - Romain Mazenod - Editions Nicolas Chaudun - 142 pages - 2008



Ce très bel ouvrage, ouvrage d'art plus que politique, dont les textes et les photos ont été réunis par Romain Mazenod, est un magnifique hommage rendu à Pierre Messmer, hommage voulu par Maurice Druon en sa qualité de Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie Française. Ce livre se réfère non pas à un auteur défini mais à une liste de " contributeurs " impressionnante... Contributeurs symboliques de tous les milieux si nombreux, que Messmer a fréquentés avec l'honneur et le prestige que l'on sait : Politiques (E. Balladur, J. Foyer) Résistants (Y. Guena, Fr. Jacob), Académiciens (G. de Broglie, H. Carrere d'Encausse) pour ne citer que les plus connus, mais sans oublier d'autres témoins plus familiers : G. Brousse sa sœur, ou même JP. Balle

son chauffeur et aussi 3 anciens de la F.O.M., ses collaborateurs d'Afrique. Les photos officielles ou privées, les textes, renvoient successivement à la jeunesse patriotique, au soldat exceptionnel, à l'administrateur d'Outremer clairvoyant, au ministre des armées, pilier de la politique d'indépendance du Général de Gaulle, à l'hôte de Matignon efficace et lucide, à l'Académicien également efficace, mais aussi à l'homme intime, chaleureux.

Ces portraits remplacent bien finalement d'une manière durable les discours que l'homme ainsi célébré n'avait pas voulu qu'ils soient prononcés à ses obsèques " le courage et l'exemple ", comme le résume le titre de la contribution de Maurice Druon. ■

Jean Serjac

Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours Bernard LUGAN (ellipses)

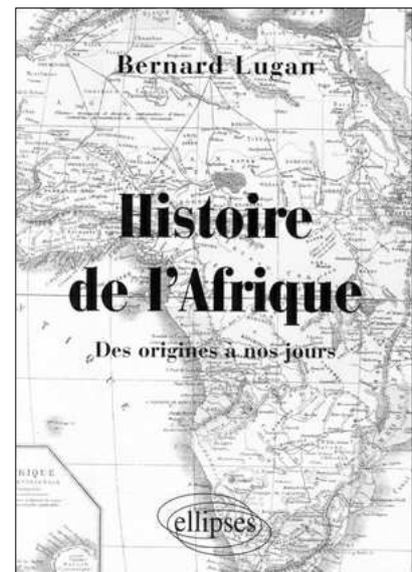
Le gros livre de Lugan, qui s'inscrit toujours à contre-courant de l'analyse convenue des historiens de la décolonisation de sa génération, est à la fois une somme de connaissance et un instrument de référence. Pour la première fois, il part des origines, de la préhistoire, environ 10.000 ans, pour donner une vision globale de l'évolution non seulement historique, mais physique, climatique et démographique des différentes grandes régions de l'Afrique.

Il montre comment les peuples, les Empires, ont vécu au fil du temps, les rivalités traditionnelles, qui se retrouvent sur tous les continents, pour le contrôle de la terre ou de certaines zones propices à la vie sédentaire ou pastorale. Les luttes pour le pouvoir, les grandes migrations et le choc des

modèles extérieurs contre lesquels tous ces peuples ont tenté de préserver leurs constantes identitaires ou avec lesquels ils se sont mélangés, sont décrits avec fascination.

L'histoire précoloniale tient une place plus large que dans d'autres ouvrages et c'est elle qui permet d'expliquer, mieux souvent que la parenthèse de la colonisation, certaines situations actuelles. Lugan est de ceux qui connaissent le mieux les évolutions de l'Afrique de l'est et du monde nilotique. Il donne sur les crises, même les plus récentes, des explications simples qui dépassent les parti-pris dont nous sommes souvent inconsciemment prisonniers.

Facile à consulter en dépit de son poids, cet ouvrage est truffé de cartes, diagrammes et tableaux qui éclairent le lecteur ou l'enseignant souvent déconcertés par la complexité des problèmes de cet énorme continent qu'est l'Afrique. ■





Lu chez le libraire

Tierno Monénembo. Prix Renaudot 2008 pour " Le roi de Kahel ", publié aux éditions du Seuil.



“Le roi de Kahel” est une biographie romancée de Aimé Victor Ollivier, vicomte de Sanderval. Cet homme, qui vécut à la fin du dix-neuvième siècle, n'avait qu'une idée en tête : faire la conquête du Fouta Djallon (Guinée). En écoutant les

réécits de conquêtes d'explorateurs de cette époque, il attrapa ce qu'on a appelé le " virus des colonies ". Aussi au début des années 1880 fonde-t-il le projet de conquérir le Fouta Djallon et d'y construire un chemin de fer. C'est beaucoup plus tard, et aujourd'hui encore, qu'il fut connu comme le précurseur de la colonisation de l'Afrique de l'Ouest. Il fit cinq voyages successifs décrits dans ce livre, où il courut tous les dangers, car les habitants de cette région étaient d'une férocité particulière..Ce livre décrit ses voyages à pied, avec une lourde

escorte et des malles de présents et de nourriture. C'est une biographie romancée s'appuyant sur des faits exacts. Son but était de se tailler un royaume, ce qu'il réussit à faire en dépit de la très dangereuse opposition des Peuls, puis de l'administration française. Après des années il réussit à faire construire son chemin de fer. Ce livre romancé est passionnant. On voit se dérouler son incroyable voyage où il faillit perdre la vie plusieurs fois et parvint à se construire un royaume avec l'aide de Peuls amis. ■

Denyse de SAIVRE

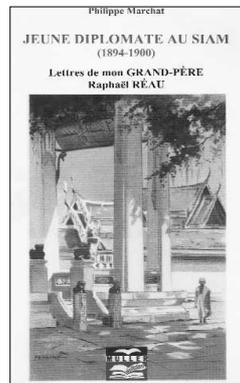
JEUNE DIPLOMATE AU SIAM (1894 -1900)

Par Philippe Marchat -Muller Editions. 285 pages - 2009

Ce livre, c'est le recueil chronologique des lettres retrouvées dans une vieille malle par Philippe Marchat, lettres de son grand-père maternel, Raphaël Réau, jeune diplomate de 20 ans parti pour son 1er séjour, puis un 2ème à Bangkok de 1894 à 1900. Ces lettres (annotées par le petit-fils), sont fourmillantes de détails, d'impressions, de jugements très personnels, très libres, souvent ironiques, de nature à intéresser aussi bien les historiens que les sociologues, psychologues ou amateurs d'exotisme et d'arts de l'Extrême Orient ; descriptions d'un monde et d'une période (1 siècle plus tôt) si proche et si lointaine à la fois. **Le portrait intime du jeune diplomate et l'époque dans laquelle il vit** : le téléphone existe mais le courrier met plus d'un mois à arriver...L'âge de la grande majorité est de 25 ans... Un homme peut voter et même se marier sans le consentement de ses parents !

Le monde du Quai d'Orsay : vu de la Légation de Bangkok. Monde complexe et suranné entrevu avec ses sympathies ou jalousies internes au poste, les rapports avec les autres diplomates étrangers, les préséances,

décorations, les cérémonies innombrables rituelles, fatigantes etc... souvent l'incompréhension du Pouvoir Central, si loin, si présent, si pesant, et aussi - sous-jacente, la rivalité avec les services dépendant d'un autre ministère, " les colonies " qui dirigent le grand voisin du Siam,



par la " colonie " et le faste du train de vie du Gouverneur Général " digne de celui d'un souverain ".

Le pays. Le Siam : ses paysages magnifiques, ses plages, ses îles, ses monuments, ses palais, le Roi et sa cour, ses bonzes, sa civilisation délicate mais aussi la corruption généralisée, l'inefficacité de l'administration, les difficultés pour faire respecter les droits des protégés français.

La situation internationale : La période relatée est celle de l'achèvement de la conquête de l'Europe sur l'Afrique et une partie de l'Asie. Notre

jeune diplomate fait bien allusion à ces événements capitaux, mais on comprend que la représentation de la France à Bangkok n'en tient pas trop compte pour orienter ses rapports avec le gouvernement siamois. A la suite d'une action rigoureuse (type : politique de la Canonnière), en 1893, la France a obtenu du Siam que Chinois, Anamites, Cambodgiens, Laotiens, inscrits dans nos consulats, auraient le statut de protégés français et seraient soumis à la juridiction française. D'où de multiples difficultés... Pendant les années 1894-1897 on est persuadé à la Légation que le rattachement du Siam à l'Indochine Française pourrait se faire sans aucun problème... D'où l'amertume et l'incompréhension lorsqu'on apprend que Paris s'est arrangée avec l'Angleterre sur un partage du pays, la France " récupérant seulement " la province de Battambang au Cambodge... De quoi assombrir le 2ème séjour de Raphaël Réau, moins enthousiaste qu'à son arrivée, l'expérience en plus, témoin local, travailleur et intelligent des rapports franco-siamois à l'aube du XXème siècle. A quand les lettres de Hong-Kong, l'affectation suivante du grand-père ? ■

S. Jacquemond.

EXPOSITION, COLLOQUES ET RENCONTRES

IFRI : " la politique de la France en Afrique "

Le 17 février s'est tenu à l'IFRI autour de Jean-Louis CHRIST, Député et Président de la mission parlementaire sur " la politique de la France en Afrique " un débat très convenu auquel participaient, Sébastien Fourmy, responsable du plaidoyer et des études d'OXFAM France, Roland MARCHAL, chargé de recherche au CNRS (Sciences PO CERI) et Alain ANTIL, responsable du Programme Afrique à l'IFRI .

Ce rapport très complet et très classique, prolonge le Livre Blanc qui avait été présenté par Alain JUPPE et Louis SCWEITZER sur la politique étrangère et de sécurité de la France en juillet dernier avant la Présidence européenne. Il se situait avant le voyage du Président SARKOZY en Afrique du Sud et témoignait du souci d'associer le parlement au débat politique. Il traduit enfin le souci de rompre avec la Françafrique et les critiques qu'elle a entraînées tout en rassurant les opérateurs économiques qui travaillent en Afrique et les ONG du maintien de crédits et de moyens d'action importants, en dépit des difficultés financières du moment.

Le rapport contient trois parties, la première est une constatation de l'état médiocre des relations de la France ; la seconde montre les changements profonds que connaît avec un continent. La troisième donne une définition du nouveau partenariat avec en conclusion une série de recommandations sur le mutuel intérêt que nous avons à travailler avec l'Afrique dans de multiples domaines et notamment avec nos PME.

Les interventions des participants ont porté sur leurs expériences ou préoccupations respectives d'entrepreneurs ou de représentants d'ONG. Les quelques Africains présents et beaucoup de Français sont revenus sur le problème récurrent des visas et de la politique d'immigration choisie qui constitue, selon eux, le frein le plus sérieux à la sérénité de nos relations. ■

AU MUSEE DU QUAI BRANLY LE SIECLE DU JAZZ du 17 mars au 24 Juillet

Cette exposition temporaire qui se tient à la galerie jardin du rez-de-chaussée a le mérite de se dérouler dans un ordre chronologique et elle est donc facile à suivre. Elle ravira tous ceux qui ont fait leurs études, en écoutant, tout en travaillant, les morceaux de jazz ou de folk contenus dans les premiers disques de cire ou de vinyle.

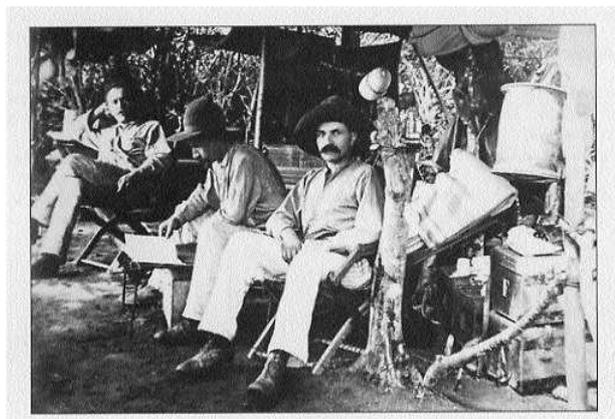


Cette chronologie est également très pédagogique pour montrer la migration du monde noir à l'intérieur même des Etats-Unis. On retrouve à chaque étape des documents ou un fond musical avec tous les grands noms et les plus belles voix. Les années folles avec Joséphine Baker, puis celles du swing et celles du Bebop de l'après guerre incitent à danser.

Les retrouvailles sont plus difficiles mais encore attachantes avec la révolution free de 1960 à 1980 . Dans le contemporain , les sons et les œuvres deviennent plus difficiles à cerner. Elles peuvent être très poétiques, mais sont noyées trop souvent dans les flots des décibels et des musiques sérielles. ■

L'AFRIQUE EN NOIR & BLANC au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq à l'Isle - Adam du 3 mai au 29 septembre 2009 de 14 à 18 h

Fredéric Chappey et Claude Auboin sont les commissaires de cette manifestation co-organisée par le Centre des archives nationales d'Outre-mer d'Aix en Provence (ANOM) et l'association amie Images & mémoires.



Exposition Binger - Le campement à Nougoua

Cette exposition historique, artistique et ethnologique fera découvrir l'œuvre d'un explorateur humaniste, Louis Gustave BINGER ainsi que l'art et le quotidien des ethnies qu'il rencontra dès sa première expédition de 1887 à 1889. Des photographies exceptionnelles, des documents rares, des objets d'art primitif.

Dès l'automne 2009, l'Afrique en noir & blanc sera présentée dans plusieurs musées français, puis en 2010, au Musée national des civilisations de Côte d'Ivoire et au Musée du District de Bamako.(Mali). ■

Et n'oublions pas pour ceux qui ne l'auraient pas encore vue, au musée Dapper jusqu'au 12 juillet 2009, l'exposition "Femmes dans les arts d'Afrique" qui a été commentée dans le bulletin n° 16 d'AROM. ■

INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS AMIES

Académie des Sciences d'outre-mer www.academiedoutremer.fr

Les séances ont lieu 15 rue La Perouse 75116 PARIS à 15h. L'Académie des sciences d'Outre-mer, est présidée pour 2009 par le Professeur d'Université, Edmond Jouve. Elle a rendu hommage au cours du trimestre écoulé aux trois membres décédés de notre Association, Jean Clauzel et Xavier de Christen qui étaient membres titulaires de l'Académie et Henri Leroux qui était membre correspondant. Ces trois hommages de Pierre Baccard, Philippe Bonichon et Pierre Geny, ont été particulièrement émouvants. Parmi les Conférences entendues, signalons celle du Gal Claude LE BORGNE, membre d'AROM, sur " l'embuscade du 18 août en Afghanistan et l'exercice du métier des armes aujourd'hui ", " le problème des morsures de serpent et le défi de leur prise en charge en Afrique " " La Francophonie et la mondialisation " par Michel GUILLOU " l'enjeu mondial de l'eau " par une jeune thésarde en Droit international, " la Mission économique en Chine (1945-1950) " par Antoinette MAUX-ROBERT et une très intéressante " Relecture de l'ascension de Mao " par Jean-Luc DOMENACH.



Le calendrier à venir prévoit :

Le 3 avril, " L'expansion actuelle de l'Islam " par Christian LOCHON.

Le samedi 15 mai " La Guyane, enjeu frontalier paradoxal " par Annick THEBAMELSAN

Le vendredi 5 juin " la Commission vérité et réconciliation d'Afrique du sud et son impact sur la transition démocratique, un exemple ? " par Emmanuel LAFONT, Evêque de Cayenne. Et " Réflexions sur les fondements de la rationalité : pourquoi ne peut-on pas croire au hasard en Afrique et dans bien d'autres régions du monde ? " par Philippe LABURTHER-THORA.

Le vendredi 19 juin " La réorganisation du dispositif français outre-mer " par André RONDE.
et " L'intégration régionale en Afrique centrale est-elle en question ? " par Jean-Marie GANKOU, ancien ministre. ■

CADE www.afrique-demain.org

Le cycle des conférences-débats consacrées aux lieux et territoires de mobilisation des ressources futures se poursuivra, en principe et sous réserve de vérification sur le site Internet ou par téléphone au 01 43 48 14 67, toujours à l'ENA, 2 Avenue de l'Observatoire 75.006 PARIS de 17h 45 à 19h 45



"Par ailleurs des séances se poursuivent à l'Université du Havre de 18 à 20 h, le 7 avril sur " l'Afrique et ses frontières ".

La CADE a tenu son Assemblée générale le 31 mars sous la présidence de Jean-Loïc BAUDET son nouveau Président. Tanela BONI et Boniface MONGO MBOUSSA ont été élus à son nouveau Conseil d'administration. Les orientations de la CADE pour 2009-2010 seraient les suivantes : la poursuite de l'élaboration d'outils pédagogiques sur le développement en liaison avec l'Université ROUEN / LE HAVRE ; un programme de conférences qui pourrait faire alterner des exemples de réussite dans l'entreprise en Afrique et la richesse de la production culturelle ; la création d'un pôle " diaspora " en liaison avec d'autres associations. ■

Mardi 21 avril : " Tensions politiques et fractures sociétales en période de récession, regards croisés sur le Kenya et la Côte d'Ivoire. "

Mardi 19 mai : " Les échanges ville-campagne et le réaménagement des territoires "

Jeudi 25 juin : " La maîtrise des échanges et la mobilisation concertée de ressources des villes et des campagnes "

ARRI www.arri.fr

Le premier trimestre a été marqué, outre par des conférences toutes d'excellente qualité, comme celle de Claude Mandil sur " l'Europe face au changement climatique " deux déjeuners qui ont marqué, autour de Dominique Baudis à l'Institut de monde arabe et avec Jean-François Poncet sur les relations avec l'Allemagne... et son retour d'Israël.



Lundi 27 avril : IPSEC 16 place du Gal Catroux de 18h à 20h : dans le cadre du cycle " Témoins de l'Histoire " : Histoire d'ARRI.

Mardi 28 avril : 12h 45 déjeuner mess des Officiers de la Garde Républicaine Place Baudoyer 75004 PARIS " Le marché du gaz en Europe ", avec Bruno LESCOEUR, Directeur général adjoint d'EDF.

INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS AMIES

Jeudi 30 avril : IPSEC Place du Gal Catroux de 18 à 20h
- Conférence " Crise financière et déséquilibre économique " avec Denise FLOUZAT OSMONT D'AMBILLY

Lundi 4 mai : IPSEC de 18 h à 20 h Conférence les enjeux d'une politique de recherche et d'innovation en France et en Europe, avec Serge FENEUILLE Président du Haut Conseil pour la Science et la technologie.

Mardi 19 mai : IPSEC de 18h à 20h Cycle la lutte contre la drogue : " Le traitement des toxicomanes " avec le Dr Didier TOUZEAU

Mardi 26 mai : 12h 45 déjeuner mess des officiers de la Garde Républicaine : La relation franco-allemande " avec SE Reinardt SCHÂFERS, Ambassadeur d'Allemagne.

Mardi 26 mai : IPSEC de 18h à 20h : " Diplomatie modernisée en prise sur les réalités internationales et

européennes " avec Pierre LEVY , Directeur du CAP du MAE*

Jeudi 28 mai : Représentation du Parlement européen 288 Bd Saint Germain de de 17h 30 à 19 h : " L'Europe à la veille des élections européennes ", avec Robert TOULEMON

Jeudi 4 Juin : IPSEC : conférence " Vers un capitalisme qui fasse alliance avec la Société " avec Alain de VULPIAN

Lundi 8 juin : IPSEC de 18 h à 20 h: Conférence " Le métier d'Ambassadeur. " par Bernard DORIN Ambassadeur de France.

Mardi 9 Juin : Déjeuner 12h 45 Mess des Officier de la Garde Républicaine : " La politique internationale de la Caisse des dépôts " avec Christophe BOURDILLON.■

INSTITUT DU PACIFIQUE www.institut-du-pacifique.org

Mercredi 22 avril : ENA 2 Avenue de l'Observatoire 75006 PARIS 18h. Conférence :
" Le problème des armements nucléaires dans le Pacifique " par Georges Le GUELTE. L'auteur dédicacera son livre
" Les armes nucléaires, mythes ou réalités " (Actes Sud mars 2009).■

IMAGES & MEMOIRES www.imagesetmemoires.com

Le Bulletin de printemps n°20 de l'association contient un hommage de six pages magnifiquement illustrées de Stéphane Richemond à Marcel Monnier qui, en accompagnant la mission Binger-Braudot avec un photosphère qu'on lui avait prêté, fut le premier photographe de la Côte d'Ivoire. Cet article annonce l'exposition intitulée, " l'Afrique en Noir & Blanc " sur Binger qui sera présentée du 3 mai au 30 septembre au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq à l'Isle -Adam (95) et qui est signalée au titre des exposi-



tions à voir. Le lecteur retrouvera aussi les premières mosquées de Bamako et deux " cartes postales textuelles " présentées par Jean-Pierre Paulhac sur le voyage d'André Gide au Congo et à son retour du

Tchad et qui avaient été publiées chez Gallimard en 1927 et 1928. Philippe David, Président de l'association, termine le bulletin sur une très belle image de " Samory prisonnier à Kayes ", tirée de l'album Rigollet, inventaire inédit d'un grand médecin des troupes coloniales originaire du Berry.■

AMAROM amarom.ultramarines@gmail.com

Le Centre d'étude des mondes africains de l'Université de Provence à Aix vient de redonner vie à l'Association des amis des archives d'outre-mer (AMAROM) dont les membres d'AROM ont reçu la publication, ULTRAMARINES/26, abondamment illustrée. Le Président d'AMAROM, Francis



Simonis, Professeur à l'Université d'Aix , qui est aussi membre d'AROM, a proposé d'envoyer à tous ceux de nos adhérents qui en feraient la demande cette publication, et le conseil d'administration d'AROM examinera comment créer une meilleure synergie entre les deux associations. ■

Relations avec la Caisse des Dépôts

Avec le Réseau Aminter

Comme l'an dernier une vingtaine de Membres d'Arom ont participé le 21 janvier 2009 à une réunion du réseau " AMINTER " qui réunit les agents et anciens agents du Groupe CDC et apparentés, intéressés par les problèmes d'Outre-mer.

L'animateur du réseau **Jacques Bourdillon** fait un bref compte rendu de cette réunion.

" Le déjeuner organisé par les trois associations UNION ATRIUM (André Gambrelle), AROM (Raymond Césaire), ARRI (Jean-Michel Fauve) a été un succès : nous étions 55 (plus qu'en 2008). Des contacts amicaux ont été développés avec nos amis de la Caisse des Dépôts autour d'Isabelle Laudier, nous avons fait la connaissance de François Leblond Président de la Cofhuat, les anciens de Tunisie ont pu évoquer leurs souvenirs avec Slah Eddine BenSaïd, les anciens de Côte d'Ivoire ont eu le plaisir de se retrouver avec George Rème, nous avons regretté l'absence de nos trois amis marocains et d'un grand ami iranien qui ont eu un empêchement de dernière minute. Mais ce n'est que partie remise.

Au-delà de ces retrouvailles sympathiques, nous avons accéléré la mise en œuvre de plusieurs projets d'avenir : la rédaction de trois ouvrages sur la coopération (celle de la Caisse des Dépôts, celles des Ingénieurs des Ponts, celle des administrateurs de la FOM) et d'un petit livre sur l'amitié franco-marocaine. Ces quatre ouvrages devraient paraître en 2009.

Nous rééditerons bien sûr cette manifestation en janvier 2010 ".

Avec la Direction des DOM-TOM

AROM a renforcé en début d'année dernière ses liens avec la Direction à Paris chargée des Départements et Territoires d'Outre-mer (ceux-ci bénéficient comme les départements métropolitains de l'assistance et des prêts de la Caisse des Dépôts). Désormais le Directeur, M Bellec, (lui-même membre d'AROM) fera bénéficier du bulletin de l'association, les agences et filiales d'Outre-mer de la Caisse, dont les Directeurs seront appelés à nourrir le bulletin par des témoignages sur leurs réalisations locales. ■

Serge Jacquemond

In memoriam

Henri Leroux, membre d'AROM depuis sa création, nous a quittés le 3 décembre 2008 dans sa maison normande de Saint Pair.

Les étapes de la carrière de notre confrère ont été remarquables, voire aux yeux de beaucoup, stupéfiantes.

- Le combattant. En 1943 il franchit les Pyrénées à pied, rejoint la France Libre, s'engage dans les commandos, débarque en Provence, participe à la libération de la vallée du Rhône jusqu'à Dijon où il est blessé.

- L'africain. Stagiaire de l'Administration Coloniale en 1946 on le trouve à Niamey, Zinder, Maradi puis, après avoir intégré la promotion 1947 de l'ENFOM, le voilà à Tombouctou, Gao, Bourem, Bandiagara, 11 années de commandement territorial jusqu'à fin 1959.

- L'économiste. Docteur en droit, breveté du CHEAM, il suit un stage à l'INSEE, puis au CEPE et devient ainsi économiste " patenté " au Ministère de la Coopération en 1962. Il est ensuite directeur des études à la BEI (Banque Européenne d'Investissement) ce qui le conduit à parcourir le monde : Washington, Montréal, et aussi Lima, le Caire, New Delhi, sans oublier bien sûr les capitales de l'Afrique où s'investit la BEI : Bangui, Abidjan, Yaoundé.

- Le poète. 1986, c'est la retraite. Tout en remplissant ses obligations de président régional dans des associations sociales et politiques (Légion d'Honneur, Ancien Combattant, etc), H. Leroux se laisse aller à " ce jaillissement spontané incompatible avec auto censure " : la poésie dont il parle dans son livre " Cicatrices d'Afrique et d'ailleurs ", la poésie avec laquelle il flirtait depuis l'adolescence.... Merveilleux poète adossé sur une vaste culturevaste comme les terres qu'il avait si longtemps parcourues..... ■

Pierre Troude.

Jean Clauzel est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit du 1er janvier 2009. Il avait 84 ans.

Reçu à l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM) en 1943, Jean Clauzel a connu une carrière exceptionnelle qui l'a conduit, d'un poste perdu au Sahara du Mali en 1946 à la Préfecture de Région PACA à Marseille en 1986. Sa vie durant, il a toujours privilégié, parfois aux dépens de sa vie familiale, l'intérêt général du Service Public. La lettre de condoléances adressée par le Président de la République à Madame Clauzel en est le témoignage éclatant. Encore à l'Ecole à la fin de la guerre, Jean Clauzel, s'engage dans le maquis à la Libération, ce qui lui vaut la Croix de guerre, puis dans le corps expéditionnaire d'Extreme-Orient qui se prépare à aller délivrer l'Indochine alors sous la férule du Japon. Mais la bombe d'Hiroshima l'amène à rejoindre directement l'Afrique, sa vocation d'origine. Pendant douze années il sert dans les Cercles de la " Boucle du Niger " au Mali, entre Tombouctou et Gao, principalement pendant trois séjours à Kidal, le pays des Touaregs de l'Adrar des Iforas, voisins de ceux du Hoggar de Tamanrasset où il passe les deux dernières années de " l'Algérie Française ".

En 1967, Jean Clauzel entame une nouvelle carrière dans la préfectorale qui le mène de Belfort à Tarbes, puis à Evry avant d'être Préfet de Région à Amiens, Bordeaux, Lille, puis enfin Marseille avant sa retraite en 1989.

Pendant sa retraite et parallèlement à diverses missions sur la décentralisation administrative et l'organisation territoriale dont il s'était fait une spécialité, Jean Clauzel s'est consacré au " devoir de mémoire " qu'il estimait nécessaire pour éclairer les historiens de l'avenir sur ce qu'avait été l'époque coloniale. Il a dirigé l'équipe qui a préparé la publication en 2.003 chez Karthala du gros livre intitulé " La France d' Outre-mer 1930-1960 . Témoignages d'administrateurs et de magistrats. " qui fait aujourd'hui référence chez les chercheurs. Il est resté passionné jusqu'à sa mort soudaine par les relations avec les Touaregs et les contacts avec sa terre d'adoption, la Bourgogne. Il était aussi le compagnon fidèle de toutes les Institutions, Centres de recherche et associations tournées vers l'étude de " l'ancien Empire " participant activement à leurs travaux : l'Académie des Sciences d'Outre-Mer dont il était membre, l'ENFOM, la CADE, le CEMAF, la SFHOM et, bien sûr, AROM dont il fut membre dès l'origine et où il a notamment supervisé la publication de tous les articles sur les Touaregs.

Serge Jacquemond

Xavier de Christen, décédé le 14 janvier, était le " chef de nom et d'armes " d'une vieille famille originaire de Suisse. Né en 1916 à Lyon, il avait préparé normale-sup avant d'intégrer major à l'ENFOM en 1939. A l'inspection générale de l'enseignement de 1943 à 1945, il s'occupa des étudiants africains en France. Il servit ensuite à New York, au service de presse de notre Ambassade où il devait assister aux débuts des travaux des Nations Unies. C'est à cette époque qu'il épousa Geneviève de Crouy-Chanel, issue d'une grande famille angevine à laquelle appartenaient d'éminents diplomates. Affecté en Indochine au Cabinet des Hauts Commissaires, d'Argenlieu, Bollaert, puis Pignon, il rentra dans les années cinquante au Cabinet de François Mitterand, alors Ministre de la FOM, pour s'occuper de législation.

Homme de réflexion et d'étude des dossiers, il passa avec brio le concours de l'Inspection de la France d'Outre-mer pour se retrouver conseiller technique de Bernard Cornut Gentille puis de Pierre Messmer. Il fit dès lors partie des prestigieuses équipes d'anciens de la FOM qui entourèrent ce dernier, du Ministère de la Défense jusqu'à Matignon. Il fut, à cette période, intégré au Conseil d'Etat.

Passionné d'histoire et de culture, ayant assisté aux envolées lyriques de Malraux et attaché à la magnifique propriété de son épouse, le manoir de Cheniers à Azay-le-Rideau, Xavier de Christen devint un grand expert de la protection des arts, de la nature et du patrimoine. Il fut membre pendant plus de dix ans de la Commission des monuments historiques. Après l'histoire de sa propre famille et de nombreux rapports d'inspection, souvent sans concessions, Xavier de Christen, qui avait le goût de l'écriture, publia en 1994 chez Grasset " Instants d'éternité " préfacé par Jean Guilton qui avait été son maître. Ce sont les réflexions sur sa vie et les événements qui l'ont entourée d'un homme alliant, à beaucoup de classe et de conviction, une grande affabilité et gentillesse.

Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'ordre national du mérite et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères. Xavier de Christen a été inhumé le 17 janvier à Azay-le-Rideau non loin de ce manoir qu'il avait largement contribué à recréer. L'officiant de la cérémonie religieuse, curé de la paroisse, était africain. Nul doute, ont pensé ses amis, que cet ancien grand serviteur de la France d'outre-mer, n'ait été sensible à cette présence au moment de sa propre éternité. ■

Raymond Césaire